



SE FAISANT DE PLUS EN PLUS FORTE  
**LA PRESSION INTERNATIONALE FERA-T-ELLE  
 PLIER LA JUNTE MILITAIRE AU NIGER?** P.3



LE COMTÉ DE MAUI L'A ANNONCÉ  
**AU MOINS 96 MORTS DANS LES INCENDIES  
 À HAWAÏ, LES AUTORITÉS TRÈS CRITIQUÉES** P.16

# L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION / MARDI 15 AOÛT 2023 // N°619 // PRIX 20 DA // Directeur de la publication : ZAHIR MEHDAOUI

LE PAIEMENT SUR INTERNET, INTRODUIT À TITRE OPTIONNEL,  
 COMMENCE À SE GÉNÉRALISER

## UNE MINI-RÉVOLUTION ÉLECTRONIQUE EST EN MARCHÉ

Lire en page 4



LA FAF L'INDIQUE DANS UN COMMUNIQUÉ  
**L'ASSEMBLÉE ÉLECTIVE REPROGRAMMÉE  
 POUR LE 21 SEPTEMBRE**

P.16

COMMISSION ALGÉRIENNE DE L'HISTOIRE ET DE LA MÉMOIRE  
**KAMEL BADDARI SE DIT DISPOSÉ À L'ÉPAULER  
 DANS SES TRAVAUX**

P.5

ELLE SE MONTRE OPTIMISTE  
**L'OPEP TABLE SUR UN REBOND  
 DE LA DEMANDE EN 2024**

P.6

POUR FAIRE FACE À D'ÉVENTUELLES  
 INONDATIONS ET INTEMPÉRIES

**L'ÉTAT VEUT DES  
 MESURES ANTICIPÉES  
 ET PRÉVENTIVES**

P.5



LE CHERCHEUR SÉNÉGALAIS JIBRIL DIOP REVIENT  
 SUR LE DERNIER SOMMET RUSSIE-AFRIQUE

**« L'AFRIQUE N'A JAMAIS EU UNE PAREILLE  
 OCCASION POUR S'AFFRANCHIR DE LA TUTELLE  
 DES OCCIDENTAUX »**

Lire en page 3





NIGER

## QU'EST-CE QUI FAIT COURIR WASHINGTON ?

Les Etats-Unis ont envoyé Victoria Nuland au Niger pour sauver leurs cartes géopolitiques dans la région. Mais cette dernière n'a pas pu - a priori - obtenir ce que Washington souhaitait.

Défaite des Etats-Unis au Niger? Victoria Nuland, haute responsable de la diplomatie des Etats-Unis « n'a pu voir ni Abdourahmane Tiani, le chef des putschistes, ni Mohamed Bazoum, le président nigé-

rien séquestré ». « Cette visite diplomatique n'a pas abouti à un début de solution ». « J'espère qu'ils garderont une porte ouverte à la diplomatie. Nous leur avons fait cette proposition. Nous verrons bien », a lancé Victoria Nuland dans un tweet. Selon les experts européens eux-mêmes, au-delà, le déplacement de Nuland montre que la France est un lampiste de Washington. La France,

ayant été violemment prise pour cible par les nouvelles autorités du Niger, un responsable US a dû faire le voyage pour tenter de sauver la mise occidentale sur ce pays du Sahel, là où la France a perdu son influence. Il y a environ 1 000 soldats américains actuellement stationnés au Niger, et l'hypothèse d'une alliance russo-nigérienne demeure la grande peur des Etats-Unis.

## ENCORE UN HOMME TUÉ PAR BALLES À MARSEILLE

Les tirs ont été effectués vers 4h30 depuis une voiture qui a ensuite pris la fuite. La police judiciaire a été saisie de l'enquête. Nouvelle fusillade meurtrière à Marseille. Un homme a été tué par balles ce samedi au matin, devant une boîte de nuit de l'est de la ville, a-t-on appris de sources policières. Les tirs ont été effectués vers le boulevard de la Pomme (XI<sup>e</sup> arrondissement) de la cité phocéenne aux alentours de 4h30 depuis une voiture qui a ensuite pris la fuite, a indiqué à l'AFP une source policière.

Celle-ci a été retrouvée incendiée peu de temps après dans le XIV<sup>e</sup> arrondissement de la ville, rappelant un mode opératoire

récurrent lors de règlements de comptes. À l'arrivée des pompiers, la victime, qui présentait plusieurs impacts de balles, était déjà décédée, ont indiqué les marins-pompiers à l'AFP. La police judiciaire a été saisie de l'enquête.

Le 21 mai dernier, trois hommes d'une vingtaine d'années, connus pour trafic de stupéfiants, avaient été tués dans leur véhicule alors qu'ils venaient de quitter cette même boîte de nuit située dans le XI<sup>e</sup> arrondissement de Marseille. Le véhicule des tireurs avait ensuite été retrouvé incendié un peu plus loin. Âgés d'une vingtaine d'années, les victimes étaient déjà connues des services de police.

## AIR ALGÉRIE : REPRIS DES VOLS ALGER-IN SALAH JEUDI PROCHAIN

La compagnie aérienne nationale, Air Algérie, a annoncé, lundi dans un communiqué, la reprise de ses vols Alger-In Salah-Alger à partir de jeudi prochain. « Suite à la réouverture de l'aéroport de In Salah, Air Algérie a le plaisir d'annoncer la reprise des vols Alger-In Salah-Alger, à compter du 17 août 2023 », a fait savoir la même source. Deux (2) vols par semaine, tous les lundis et jeudis, sont prévus sur cette ligne, ajoute, par ailleurs, la compagnie.

NIGER :

## BAZOUM ET SES COMPLICES POURSUIVIS POUR « HAUTE TRAHISON ET ATTEINTE À LA SÛRETÉ DE L'ÉTAT », ANNONCÉ LE CNSP

Dans un communiqué publié tard dans la soirée du dimanche 13 août 2023, le Conseil national pour la sauvegarde de la patrie (CNSP) a annoncé que le président déchu, Bazoum Mohamed, ainsi que ses complices

locaux et étrangers seront poursuivis devant les juridictions nationale et internationale compétentes pour « haute trahison » et « atteinte à la sûreté intérieure et extérieure ». Selon le porte-parole de la junte militaire, le colonel-major Abdrahmane Adamou, le gouvernement dispose des éléments nécessaires de preuves grâce aux échanges entre l'ex-chef de l'Etat et des complices locaux et étrangers dont des chefs d'Etat. Le CNSP a d'ailleurs saisi l'occasion pour dénoncer « la campagne d'intoxication

et désinformation », entretenue « à dessein pour discréditer les autorités de transition », et « faire échouer toute solution négociée de sortie de crise ». Avec cette accusation, les nouvelles autorités de Niamey, qui ont par ailleurs, réaffirmé leur engagement à traiter « dignement » les dirigeants interpellés du régime déchu, entendent visiblement inscrire la détention de l'ancien président Bazoum ainsi que ses proches, dans un cadre légal avec, désormais, l'ouverture d'une procédure judiciaire à leur encontre.

COVID-19

## LE NOUVEAU VARIANT ERIS FAIT GRIMPER LE NOMBRE DE CAS

Le nouveau variant EG.5 ou Eris a été ajouté à la liste des variants à surveiller par l'OMS à la mi-juillet.

Un léger regain du nombre de contaminations au Covid-19 a été constaté avec l'arrivée d'un nouveau variant. EG.5, variant également nommé Eris, a été ajouté à la liste des variants à surveiller par l'Organisation Mondiale de la Santé, indique le Figaro.

Eris, selon Gisaid, une base de données de référence pour le suivi du virus, serait désormais le variant du Covid le plus répandu dans l'Hexagone. Cette souche serait présente dans 35% des virus séquencés, précise le journal. A noter que des « biais d'échantillonnage » doivent faire prendre ce chiffre avec précaution. Selon les explications de Mircea Sofonea, maître de conférences à l'université de Montpellier, interrogé par le journal, Eris appartient au même groupe qu'Omicron.

Le nouveau variant a gagné en transmissibilité et est plus résistant aux anticorps, rendant le vaccin moins efficace. En revanche, les données ne remontent pas une virulence accrue.

SURVEILLANCE DES PLAGES

## PLUS DE 750 PERSONNES SAUVÉES D'UNE MORT CERTAINES EN 24 HEURES



Selon un communiqué de la Direction générale de la Protection civile, le dispositif de surveillance des plages et de baignade a effectué 1 171 interventions. Elles ont permis de sauver de noyade et, donc d'une mort certaine, au moins 777 personnes. Grâce à ce dispositif, les éléments de la Protection civile ont pu prodiguer des soins à 317 personnes et l'évacuation 76 autres vers des structures sanitaires

locales. « Aucun décès par noyade n'a été enregistré durant cette période », affirme le communiqué. Par ailleurs, la Protection civile a enregistré 195 accidents de la circulation, à travers plusieurs wilayas. Ils ont causé le décès de trois personnes et fait 282 autres blessés. Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Boumerdès avec une personne décédée et cinq autres blessées

## POUR MOTIF D'ATTEINTE À LA MORALE, LE FILM « BARBIE » INTERDIT EN ALGÉRIE

Après avoir été censuré dans plusieurs pays arabes, l'Algérie rejoint la liste des pays ayant interdit le film américain « Barbie » de la réalisatrice Greta Gerwig. Selon des sources médiatiques, le ministère de la Culture et des Arts a envoyé des directives aux salles qui projettent le film à Alger, Oran et Constantine, pour le retirer « immédiatement » de leurs programmes. Trois semaines après sa sortie en salles, le distributeur du film en Algérie, MD Ciné, a également reçu la note d'interdiction du film « Barbie » pour motif d'atteinte à la

morale. La même source a noté que l'Algérie semble emboîter le pas à certains pays arabes comme le Koweït qui estiment que la fiction « porte atteinte à la morale, aux us et coutumes et aux valeurs religieuses. Le ministre de la Culture du Liban, Abbas Mortada, a appelé à la censure de Barbie : « Ce film va à l'encontre des valeurs morales et religieuses du Liban, car il encourage la perversité et la transformation tout en appelant au rejet de la tutelle patriarcale et en ridiculisant le rôle des mères ».

## LA « GUERRE DES GANGS » FAIT RAGE À MARSEILLE : UNE NOUVELLE VICTIME TUÉE PAR BALLE

Les faits se sont produits dimanche dans la cité de la Cayolle. La victime, âgée de 25 ans, était connue des services de police. Un homme âgé de 25 ans a été tué par balle dimanche soir dans la cité de la Cayolle à Marseille, a appris Le Figaro d'une source policière. Vers 22h30, plusieurs coups de feu ont été tirés dans cette cité du 9<sup>e</sup> arrondissement en direction d'un homme. Selon l'AFP, qui cite une source policière, celui-ci était connu de la police et de la justice pour des faits liés au trafic de stupéfiants. Une enquête a été ouverte par le parquet de Marseille, qui a saisi la police judiciaire. La cité phocéenne est le théâtre de très nombreuses fusillades depuis le début de l'année 2023. Depuis le 1<sup>er</sup> janvier, 33 personnes sont mortes à la suite d'un règlement de compte. À titre de comparaison, 37 personnes sont mortes des suites d'un règlement de compte en 2022, et 39 en 2021. Il faut noter enfin, que des Algériens sont impliqués dans la guerre des gangs à Marseille et beaucoup y ont laissé leur vie.

**L'EXPRESS** Quotidien national d'information  
édité par la **SARL ADRA COM**  
Adresse : Maison de la presse Abdelkader safir,  
02 Rue Farid Zouiouache,  
Kouba, Alger  
Tel/FAX Administration  
et publicité: 023.70.99.92

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION:  
**ZAHIR MEHDAOUI**  
zahir.mehdaoui1969@gmail.com  
Email:  
redaction@express-dz.com  
Site Web:  
www.lexpressquotidien.dz  
/ TEL/FAX: 023.70.99.92

Directeur de l'administration et des finances  
**NOURDINE BRAHMI**  
Service-pub@lexpressquotidien.dz  
**Impression SIA**  
Alger Bab Ezzouar

**PUBLICITÉ : S'ADRESSER À L'AGENCE NATIONALE DE COMMUNICATION D'ÉDITION ET DE LA PUBLICITÉ (ANEP)**  
Alger : 1, avenue Pasteur  
Tel : (021) 71.16.64 - (021)73.71.28  
Fax : (021) 73.95.59 - (021)73.99.19  
Mail :  
agence.regie@anep.com.dz  
programmation.regie@anep.com.dz

SE FAISANT DE PLUS EN PLUS FORTE

# La pression internationale fera-t-elle plier la junte militaire au Niger?

Même s'il y a la crainte de l'incertitude, au Niger, il doit y avoir une lueur d'espoir ! Le chef de la junte nigérienne, le général Tiani, s'est dit ouvert à la négociation à l'issue d'une rencontre, le 13 août, avec des dignitaires religieux nigériens...

Les auteurs du coup d'Etat au Niger ont annoncé leur intention de « poursuivre » le président renversé Mohamed Bazoum pour « haute trahison » et « atteinte à la sûreté » du pays, alors que plane une menace d'intervention militaire de la Cédéao pour rétablir l'ordre constitutionnel. « Le gouvernement nigérien a réuni à ce jour les preuves pour poursuivre devant les instances nationales et internationales compétentes le président déchu et ses complices locaux et étrangers, pour haute trahison et atteinte à la sûreté intérieure et extérieure du Niger », a déclaré le colonel-major Amadou Abdramane, un des membres du régime, dans un communiqué lu à la télévision nationale. Le conseil militaire a en outre dénoncé « les sanctions illégales, inhumaines et humiliantes de la Cedeao », prises lors d'un sommet de l'organisation le 30 juillet, au cours duquel avait aussi été fixé un ultimatum de sept jours pour rétablir l'ordre constitutionnel, sous peine d'un recours à la force. A l'occasion de ce sommet, les Etats ouest-africains ont décidé de suspendre les transactions financières et commerciales avec le Niger, dépendant économiquement et énergétiquement de pays étran-



gers. Ces sanctions « vont jusqu'à priver le pays de produits pharmaceutiques, de denrées alimentaires » et de « fourniture en courant électrique », ont déploré les militaires dans leur communiqué lu à la télévision nationale. Connue pour ses positions pondérées, l'Algérie a exprimé fermement son opposition à l'usage de la

force. Le pays ne ménage aucun effort diplomatique pour accélérer le retour à l'ordre constitutionnel au Niger. Dans une tribune publiée dans El Watan, le diplomate Abdelaziz Rahabi a estimé que le recours à la force dans la pratique internationale est « l'ultime étape d'un processus de bons offices, d'échanges, de

dialogue, de médiation et de négociations ».

Abdelaziz Rahabi a rappelé que ce processus n'était pas engagé dans son intégralité avec le Niger. Pour beaucoup, la pression régionale et internationale doit se faire plus forte pour que la junte militaire renonce à son entêtement. Même s'il y a la crainte de l'incertitude, au Niger, il doit y avoir une lueur d'espoir ! Le chef de la junte nigérienne, le général Tiani, s'est dit ouvert à la négociation à l'issue d'une rencontre, le 13 août, avec des dignitaires religieux nigériens. Le fait est que « certains émissaires de la Cedeao ont été quasiment éconduits dès l'aéroport de Niamey sans avoir eu une oreille audible à leur médiation », relève « Aujourd'hui au Faso », en référence à la délégation de la Communauté économique des États d'Afrique de l'Ouest (Cedeao), des Nations unies et de l'Union africaine, qui s'était vu refuser l'entrée sur le territoire nigérien, le 8 août dernier. La veille, l'émissaire américaine, Victoria Nuland, avait quant à elle été reçue à Niamey, mais pas par le général Tiani, à la tête du Conseil national pour la sauvegarde de la patrie (CNSP, junte au pouvoir).

Y.S.

LE CHERCHEUR SÉNÉGALAIS JIBRIL DIOP REVIENT SUR LE DERNIER SOMMET RUSSIE-AFRIQUE

## «L'Afrique n'a jamais eu une pareille occasion pour s'affranchir de la tutelle des Occidentaux»



Propos recueillis par Fayçal Oukaci

Le Docteur Djibril Diop est chargé de cours à l'École d'urbanisme et d'architecture à la Faculté de l'aménagement de l'Université de Montréal, au Québec (Canada), et membre fondateur du Réseau d'échanges stratégiques pour une Afrique urbaine durable (RESAUD). Il traite depuis des années dans les revues spécialisées et les médias du monde entier des questions d'actualité qui secouent l'Afrique et les pays sahéliens plus précisément. Dans cet entretien, il a bien voulu nous répondre sur un certains nombre de questions liées à la situation africaine de manière générale, et à l'espace sahélien plus spécialement, dans son rapport de coopération avec la Russie, dans la perspective d'un monde unipolaire.

**Le Sommet des Africains avec la Russie est-il un Forum pour l'émancipation des pays africains ou un faire-valoir pour le Kremlin ?**

Les 27 et 28 juillet s'est tenu le 2<sup>e</sup> Sommet Russie-Afrique à Saint-Petersbourg en

Russie. Et il a constitué une occasion exceptionnelle pour les pays africains d'affirmer enfin leur indépendance. En effet, le contexte est exceptionnel et l'opportunité grande. Pour la première fois dans l'histoire certainement, l'Afrique arbitre les relations internationales qui ont été toujours écrites dans son dos et sans jamais tenir compte de ses intérêts.

**D'autant que le contexte donne cette fois-ci des cartes aux Africains...**

Dans ce contexte géopolitique mondial troublé par la guerre entre la Russie et l'Ukraine avec le soutien à cette dernière de l'essentiel des pays de l'OCDE avec à leur tête la première puissance mondiale, les États-Unis, et la perspective d'un conflit ouvert entre la Chine et les États-Unis, et le tarissement des capacités de financement du développement de la part des bailleurs traditionnels (essentiellement les pays occidentaux et les institutions qu'ils contrôlent) pour leurs économies en quête d'émergence légitime, les pays africains n'ont jamais eu une occasion aussi palpable pour s'affranchir de la tutelle des Occidentaux, qui depuis près de cinq siècles les soumettent à leur domination quasi ininterrompue à ce jour.

**Des exemples de cette affirmation du fait africain ?**

Pour la première fois, lors du vote de l'Assemblée générale des Nations unies de la résolution condamnant l'intervention de la Russie en Ukraine, le 3 mars 2022, les Africains ont osé défier leurs anciens maîtres en votant contre pour certains et en s'abstenant pour d'autres.

Ce fut la grande déception et une pilule amère pour ces derniers qui auraient voulu, comme à l'accoutumée, l'alignement systématique et inconditionnel de leurs suppôts sur leur position. En revanche, ce fut une audace très applaudie par les opinions publiques africaines qui acclament leurs gouvernements depuis quelques années pour mettre fin à cette domination dégradante. Le deuxième acte remarquable dans ce processus d'affirmation vis-à-vis de l'Occident a été opéré lors de la conférence de Paris sur le financement du développement durable à travers le nouveau « Pacte financier » mondial, les 22 et 23 juin 2023. Les réactions des dirigeants africains ont été largement applaudies sur le continent : "Enfin, ils ont osé dire la vérité les yeux dans les yeux !".

**Les leviers financiers dont dispose l'Occident ont été déterminants dans cette longue et douloureuse hégémonie...**

En effet, dans un monde de plus en plus ouvert, avec des partenaires financiers qui, tant du point de vue de l'offre que de la relation avec plus de dignité, présentent désormais de nouvelles perspectives de partenariat pour le développement aux pays africains qui depuis leur soi disant indépendance, il y a plus de 60 ans, sont restés sous le joug des Occidentaux à travers notamment leurs instruments de domination que sont les institutions de Bretton Woods (Banque mondiale et FMI), qui, avec leurs règles iniques, ont toujours imposé leurs conditionnalités, détruisant par conséquent tout socle de développement socioéconomique possible de façon endogène dans ces pays.

**Comment se présentent concrètement les choses pour les Africains ?**

Dans le contexte d'une Russie affaiblie par presque deux années de guerre et qui continue de défier l'Occident, donc qui cherche aussi des alliés, dans la perspective d'une guerre probable entre les États-Unis et la Chine, la deuxième économie du monde et une puissance hégémonique en devenir, de l'existence d'autres sources de financement du développement qui ne soient plus uniquement celles des bailleurs traditionnels, les pays africains ont une carte à jouer pour enfin exister sur l'échiquier international. Car ils sont courtisés par tous, et tout le monde a besoin d'eux comme alliés dans ce nouveau monde qui pointe à l'horizon. Parce que, tout simplement, l'Afrique, avec ses 54 États ayant droit de vote aux Nations unies, compte dans l'affirmation de la primauté du droit international, parce que l'Afrique avec l'essentiel des ressources convoitées dans ce monde, parce que l'Afrique avec la jeunesse de sa population au moment où d'autres parties du monde voient leurs populations décliner et/ou vieillir rapidement, est incontestablement un allié indispensable dans l'avenir du monde, même si elle est présentée aujourd'hui comme le continent à la dérive du développement. Est-ce que les Africains sauront exploiter cette opportunité historique ou continueront-ils à faire de la figuration dans des rencontres de non-sens comme les Sommets France-Afrique, Japon-Afrique, États-Unis-Afrique, Chine-Afrique, Inde-Afrique ou encore Europe-Afrique, etc., pendant que d'autres font main basse sur leurs richesses ou font avancer leurs intérêts stratégiques !

LE FAUX GAZODUC  
FLAGORNÉ PAR LES  
MÉDIAS MAROCAINS  
FAIT FLOP

## Ou quand le Makhzen tente de «grenouiller» derrière l'Algérie

Par Fayçal Oukaci

Comme tout le monde le sait, le Gazoduc Nigeria-Maroc n'est que de la propagande médiatique. Récemment, la Banque africaine de développement l'avait même qualifié de projet irréaliste, car impliquant un gros financement et des parties qui ne sont pas prêtes à se fourvoyer dans un marché de dupes. De plus, le marché que le Maroc poursuit désespérément a un coût faramineux : plus de 25 milliards de dollars. Un fonds tout simplement impossible à lever à l'heure actuelle, d'autant que le Nigeria et le Maroc sont actuellement endettés jusqu'au cou, et il ne se trouve aucune institution monétaire vraiment puissante pour « marcher » dans un semblable projet. Pourtant, les médias marocains en font état depuis plusieurs jours, dont le dernier article en date, celui publié sur Finances news.ma, en parle avec emphase, alors que le flop est intégral. Une autre raison rend ce gazoduc titanesque, d'une longueur d'environ 5.700 km, et qu'il devrait transiter par une dizaine de pays et régions en longeant leur littoral : Côte d'Ivoire, Liberia, Sierra Leone, Guinée, Guinée-Bissau, Gambie, Sénégal, Mauritanie, Sahara occidental et Maroc, avant d'atteindre l'Espagne. Ce qui fait dix pays, dont certains sont en guerre, ce qui fait aussi passer les pipelines par des pays dont le relief et la géographie sont impossibles à imaginer. Le Maroc tente de vendre du vent aux pays de l'Afrique de l'Ouest, et Finances news de répéter que, « outre le Maroc et la Mauritanie, ce gazoduc offre aux quinze pays de la CEDEAO des opportunités et des garanties en matière de sécurité énergétique et de développement socioéconomique et industriel ».

« Destiné aux générations présentes et futures, le projet œuvre en faveur de la paix, de l'intégration économique du continent africain et de son développement commun. Eu égard à la dimension continentale du gazoduc Nigeria-Maroc, nous y voyons aussi un projet structurant promettant d'arrimer l'Afrique et l'Europe », disait le roi du Maroc récemment.

Destiné vraisemblablement à parasiter le projet de gazoduc Nigeria-Niger-Algérie, qui a été officiellement adoubi par la BAD, le projet marocain reste un rêve marocain, et en tant que tel il a le droit de continuer d'exister.

Cependant les pays africains savent à quoi s'en tenir en la matière, et le récent rapport de la Banque Africaine a été, malheureusement pour le Maroc, sans concession quand il l'a qualifié de « peu réaliste », refusant net même de traiter le dossier pour son financement. Même les pays occidentaux, alliés du Maroc, ne sont pas prêts à financer un projet mort-né d'autant que les capacités de financement des bailleurs de fonds ont été mises à terre depuis la propagation à l'échelle planétaire de la pandémie du coronavirus, puis, en février 2022, de la guerre en Ukraine.



LE PAIEMENT SUR INTERNET, INTRODUIT À TITRE OPTIONNEL,  
COMMENCE À SE GÉNÉRALISER

# Une mini-révolution électronique est en marche

**Le paiement sur internet en Algérie connaît une réelle évolution, comme en témoignent les derniers chiffres établis et rendus publics par le Groupement d'intérêt économique monétique (GIE monétique).**

**L**e commerce électronique et autres paiements en ligne, les Algériens semblent y prendre goût. Ils sont de plus en plus nombreux à effectuer aujourd'hui leurs transactions en ligne. En chiffres, les paiements sur internet ont dépassé 12 milliards de dinars en seulement six mois, selon GIE. Le pays a ainsi fait un bond prodigieux, par rapport à l'année écoulée où les transactions en ligne avaient atteint 18 milliards de dinars sur une année.

Le bilan élaboré par le groupement GIE a démontré en détail comment les différents domaines d'activité, où le paiement sur internet est pratiqué, ont évolué. Les secteurs des transports, des assurances, des services administratifs,

ainsi que la vente de biens et produits liés au sport et divertissement ont fait des progrès notables. Sur les six premiers mois de l'année, près de 2,5 milliards de dinars en transactions en ligne (factures de téléphone et abonnement internet) ont été effectués.

Le nombre total de ces transactions a dépassé 5,5 millions durant les six mois de l'année en cours. Rien que pour le mois de juin, près de 900.000 transactions commerciales ont été effectuées par internet, totalisant une valeur financière de 2,019 milliards de dinars. S'agissant des transactions commerciales effectuées sur les terminaux de paiement électronique (TPE), le bilan du groupement GIE révèle qu'il s'est élevé à 2,467 milliards de dinars au cours du mois de juin dernier, alors que le nombre total de ces transactions au cours des six premiers mois de l'année en cours a atteint 13,976 milliards de dinars. Pour ce qui est de l'activité en rapport aux retraits sur le distributeur automatique de billets (DAB), le même bilan indique qu'en juin dernier, cette opération a enregistré un montant de 307 milliards de dinars, ce qui représen-

te un chiffre record depuis le début de l'année. Pour la période allant du 1<sup>er</sup> janvier au 30 juin dernier, 1408 milliards de dinars ont transité à partir des distributeurs de billets, avec plus de 85.000 retraits. Par ailleurs, selon les chiffres de GIE monétique, jusqu'au mois de juin dernier, 370 web marchands sont adhérents au système de paiement sur internet par carte interbancaire.

Il s'agit notamment des grands facturiers à l'image de l'Algérienne des eaux (ADE), Sonelgaz, Algérie Télécom, les opérateurs de téléphonie mobile, les compagnies d'assurance. Selon le bilan établi par GIE, le nombre global de transactions enregistrées, depuis le lancement du paiement sur internet en 2016, est de 26,5 millions d'opérations pour un montant dépassant 47,3 milliards de DA. Le parc des distributeurs automatiques de billets en exploitation compte 3 728 automates à fin mai 2023 contre 3 640 appareils recensés fin 2022. Dans une récente déclaration, le ministre des Finances, Laâziz Faïd, avait indiqué que les efforts de numérisation du secteur financier en Algérie ont été couronnés par de nombreux acquis, facilitant notamment les opérations financières quotidiennes et l'accès des citoyens aux services. Il a également fait état de plus de 27 millions de comptes postaux courant (CCP) et plus de 15 millions de cartes interbancaires (CIB), ce qui a augmenté, selon lui, les opérations de paiement via les terminaux de paiement électroniques (TPE), passées de 65.000 opérations en 2016 à 2,7 millions d'opérations en 2023. Il est bon de savoir que le groupement GIE monétique, créé en 2014, est composé de 18 banques en plus d'Algérie Poste.

La Banque d'Algérie est présente dans ces structures, mais en tant que membre dont la mission est de s'assurer de la conformité des systèmes, des outils de paiement et des standards en vigueur. Le GIE monétique vise à promouvoir la monétique par la généralisation de l'usage des moyens de paiement électronique. Il supervise le système monétique à travers la généralisation des moyens électroniques de paiement. Il veille aussi sur le système monétique via la gestion des standards, les spécifications et normes, la définition des produits monétiques bancaires et des règles de leur mise en œuvre opérationnelle, ainsi que la gestion de la sécurité des paiements.

## COMMISSION DE L'HISTOIRE ET DE LA MÉMOIRE Kamel Baddari se montre disposé à l'épauler dans ses travaux

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Baddari, a accueilli, dimanche dernier au siège du ministère, le coordinateur de la Commission algérienne de l'histoire et de la mémoire, Mohamed Lahcen Zeghidi, ainsi que les membres éminents de la Commission. La rencontre a été axée sur la planification et la mise en place de colloques scientifiques en lien avec le programme de la Commission portant sur l'histoire de l'Algérie au XIXe siècle, une initiative prévue pour les années 2023-2024.

Le coordinateur a adressé ses félicitations au ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique pour l'élan dynamique que connaît le secteur, et il a également exprimé sa reconnaissance envers

le ministre pour le plein soutien et les facilités offertes à la Commission. De son côté, le ministre a réitéré son engagement indéfectible à apporter toutes les facilités et le soutien nécessaires à la Commission algérienne de l'histoire et de la mémoire, afin de lui permettre d'atteindre ses objectifs ambitieux. Le coordinateur et les membres de la Commission ont annoncé que l'année en cours serait marquée par la réalisation de mémoires de maîtrise et de doctorat se focalisant sur l'histoire de l'Algérie entre 1830 et 1934, une période historique cruciale. Pour clore la réunion, le ministre s'est vu remettre un exemplaire du livre intitulé «La Ville de Constantine, Étapes de son histoire culturelle et urbaine».

R.N.

Youcef S.

## TOURISME : LEVÉE DES ENTRAVES SUR 71 PROJETS

Le ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Mokhtar Didouche, a annoncé, dimanche depuis la wilaya d'El Tarf où il a effectué une visite de travail, la levée des entraves sur 71 projets d'investissement touristique à travers le pays. Le ministre, accompagné du wali d'El Tarf, Harfouche Benarar, a souligné, lors de l'inspection des travaux d'aménagement de la zone d'expansion touristique Messida (commune de Souarakh), qu'en exécution des instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, ordonnant le suivi et le traitement des projets d'investissement en suspens dans le secteur du tourisme, les entraves ont été levées, libérant ainsi 71 projets touristiques dans 58 wilayas. Après avoir salué le rôle des walis de la République dans l'accompagnement des investisseurs dans le domaine du tourisme, permettant de lever les obstacles à l'effet de concrétiser les projets, le ministre a souligné que ces projets contribueront, à terme, à pallier le déficit en équipements touristiques, à renforcer les wilayas au moyen de 8.000 lits supplémentaires et à créer plus de 12.000 postes de travail entre emplois directs et indirects. Inspectant les travaux de modernisation et de réhabilitation de l'hôtel « El Mordjene » dans la commune côtière d'El Kala, où le taux d'avancement a atteint les 35 pour cent, permettant d'envisager la réouverture de l'établissement en août 2024, M. Didouche a souligné que le parc hôtelier national a été renforcé, au début de l'actuelle saison estivale, par 13 projets touristiques, au moment où 8 autres projets seront réceptionnés à la fin du mois en cours, et fourniront des centaines d'emplois. Le ministre, qui a également visité un salon de l'artisanat, organisé à la Maison de l'artisanat d'El Kala, y a réaffirmé la détermination de l'Etat à poursuivre son soutien au secteur du tourisme et à accompagner les artisans, notamment en matière de commercialisation de leurs produits, l'objectif étant, a-t-il ajouté, de faire de ce secteur vital un véritable levier de développement.

APS

## Office national des œuvres universitaires : l'OAIC, fournisseur exclusif

Le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique vient d'annoncer dans un communiqué, la désignation de l'Office algérien interprofessionnel des céréales (OAIC) en tant que fournisseur exclusif de l'Office national des œuvres universitaires (ONOU), en produits qu'il commercialise. « En prévision de la rentrée universitaire 2023-2024 et en vue d'assurer l'approvisionnement normal et sûr des cités universitaires en produits

alimentaires de base, le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique tient à informer que l'OAIC est désigné comme fournisseur exclusif de l'ONOU en produits qu'il commercialise, notamment les légumineuses et le riz », précise le communiqué.

Les services concernés sont chargés « d'appliquer strictement » la teneur de ce communiqué, ajoute la même source.

R.N.

## Comment impliquer davantage la jeunesse dans la réalisation du développement durable

La capacité des jeunes à contribuer au développement durable a été mise en avant, dimanche à Alger, lors d'une rencontre organisée à l'occasion de la Journée internationale de la jeunesse, sous le slogan « Investir dans les jeunes pour un avenir prospère et un monde durable ». A cette occasion, la représentante de l'Association algérienne pour la planification familiale (AAPF), Soumia Salhi, a précisé que les

jeunes sont « la force de l'avenir », soulignant que l'objectif de la célébration de cette journée, proclamée par l'Assemblée générale de l'ONU, le 17 décembre 1999, est de « valoriser les jeunes et leur capacité à contribuer au développement durable ».

Pour sa part, la chargée de programme au Fonds des Nations unies pour la population (FNUAP), Badia Haddouche, a appelé à renforcer la participation des jeunes au déve-

loppement et à investir, à l'avenir, dans cette catégorie.

Dans ce sillage, le président de l'Association nationale « Solidarité Aids », Ahcène Boufennissa, a souligné l'importance du slogan choisi par l'Algérie pour célébrer la Journée internationale de la jeunesse, appelant à œuvrer à placer la santé des jeunes « au centre des priorités ».

R.N.

POUR FAIRE FACE À D'ÉVENTUELLES INONDATIONS ET INTEMPÉRIES

## L'Etat veut des mesures anticipées et préventives

**Des mesures périodiques de traitement sont recommandées pour « protéger ces sources d'eau contre toute forme de pollution et pour prévenir la propagation de maladies transmises par l'eau ». Cette directive prévoit également « des travaux de sensibilisation au niveau local pour informer les citoyens des mesures préventives à prendre en cas de variations météorologiques extrêmes ».**

Dans le cadre des efforts continus pour renforcer la résilience du pays face aux changements des conditions météorologiques et à leurs effets dévastateurs, le ministre de l'Intérieur, des Collectivités Locales et de l'Aménagement du territoire, Brahim Merad, a établi une directive à l'intention des autorités locales. Cette directive vise à mettre en place des mesures préventives pour se prémunir contre les conséquences des phénomènes climatiques extrêmes, en particulier les précipitations intenses et soudaines qui dépassent les moyennes saisonnières. Selon le communiqué officiel émis par le ministère de l'Intérieur, ce dimanche, la directive vise à « intensifier les actions de prévention et de gestion des risques liés aux variations météorologiques ». Cette initiative survient à la lumière des conséquences dévastatrices que ces variations peuvent engendrer, notamment les inondations soudaines et les torrents dévastateurs, qui peuvent mettre en danger la vie des citoyens ainsi que causer d'importants dégâts aux biens et aux infrastructures de base. Parmi les principales mesures préventives incluses dans la directive, on



trouve « la nécessité pour les services municipaux et techniques compétents de travailler en étroite collaboration pour identifier et éliminer rapidement les points noirs des déchets. Ces endroits, souvent propices à l'accumulation des déchets, peuvent aggraver les effets

des précipitations abondantes en obstruant les canaux d'écoulement naturels ». De plus, la directive souligne « l'importance de surveiller et de réparer les défauts dans les réseaux d'égouts pluviaux, en mettant en place un plan d'action pour y remédier. Elle encour-

rage également l'intensification des opérations de nettoyage des canaux d'eau et des égouts, tout en accélérant la mise en œuvre des installations de protection contre les inondations dans les zones résidentielles ». Un aspect crucial de la directive est également « la surveillance de la qualité de l'eau dans les puits individuels et collectifs, ainsi que des sources ». Des mesures périodiques de traitement sont recommandées pour « protéger ces sources d'eau contre toute forme de pollution et pour prévenir la propagation de maladies transmises par l'eau ». Cette directive prévoit également « des travaux de sensibilisation au niveau local pour informer les citoyens des mesures préventives à prendre en cas de variations météorologiques extrêmes ». Les autorités locales sont appelées à « utiliser tous les moyens de communication disponibles pour informer rapidement les citoyens en cas de situations exceptionnelles ».

Y.B.

RENCONTRES SCIENTIFIQUES INTERNATIONALES

## La participation des enseignants et étudiants algériens soumise à autorisation

Les enseignants universitaires et les étudiants algériens souhaitant participer à des rencontres scientifiques internationales doivent solliciter et obtenir l'aval des instances habilitées au niveau de leurs établissements universitaires ou de recherche, comme le souligne le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique dans une note explicative. « Toutes les institutions universitaires et de recherche sont tenues de sensibiliser les participants à la

nécessité pour eux d'obtenir une autorisation préalable de leur institution, même si celle-ci ne relève pas du programme de déplacement de courte durée », écrit le ministère dans une note explicative adressée aux responsables des séminaires régionaux, le directeur général de la recherche scientifique et du développement technologique et aux directeurs des établissements universitaires. La raison ? « Utilisation abusive d'opinions qui peuvent sortir de leur contexte à des fins d'explo-

tation ». « Il nous a été donné de constater ces derniers temps la participation de certains étudiants et enseignants à des manifestations scientifiques internationales, soit en présentiel ou par visioconférence, de l'intérieur ou de l'extérieur du pays, sans informer ni avoir l'autorisation des instances habilitées au niveau de leur établissement universitaire ou de recherche, ce qui peut provoquer des erreurs résultant de l'utilisation abusive de certaines opinions et points de vue ou les sortir de leur contexte et les exploiter à des fins négatives sans rapport avec le domaine de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique », justifie le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique. Par conséquent, le département de Kamel Baddari invite ces responsables « à porter une attention particulière au suivi et à l'étude des demandes de participation à de tels événements », ajoute la note.

Y.B.

ELLE SE MONTRE OPTIMISTE

# L'Opep table sur un rebond de la demande en 2024

L'Opep souligne dans son rapport mensuel, mis en ligne sur son site internet, qu'elle s'attend à ce que la demande mondiale de pétrole augmente de 2,25 millions de barils par jour (bpj) en 2024, contre une croissance de 2,44 millions de bpj en 2023. «Les perspectives de fondamentaux pétroliers sains au second semestre, ainsi que l'approche préventive, proactive et prudente des pays producteurs de l'OPEP et non membres de l'OPEP (...) garantiront la stabilité du marché mondial du pétrole.»

L'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) adopte un ton plutôt optimiste en ce qui concerne ses prévisions pétrolières pour les mois à venir, en relevant notamment, dans son rapport mensuel du mois d'août, des fondamentaux plus sains du marché, tout en tablant sur des prévisions d'une demande de pétrole robuste en 2024 et de bonnes perspectives de croissance de l'économie mondiale. Le resserrement de l'offre, dans le sillage des réductions opérées par l'Opep et ses alliés, a redonné une impulsion

aux cours du brut, encouragés aussi par les réductions volontaires de la production de l'Arabie saoudite et de la Russie notamment. L'Opep souligne dans son rapport mensuel, mis en ligne sur son site internet, qu'elle s'attend à ce que la demande mondiale de pétrole augmente de 2,25 millions de barils par jour (bpj) en 2024, contre une croissance de 2,44 millions de bpj en 2023. «Les perspectives de fondamentaux pétroliers sains au second semestre, ainsi que l'approche préventive, proactive et prudente des pays producteurs de

l'OPEP et non membres de l'OPEP pour évaluer les conditions du marché et prendre les mesures nécessaires à tout moment et au besoin, garantiront stabilité du marché mondial du pétrole», est-il mentionné. En 2024, une croissance économique «solide» dans un contexte d'améliorations continues en Chine devrait stimuler la consommation de pétrole, ajoute la même source. L'Opep et ses alliés, ont commencé à limiter les approvisionnements dès la fin de 2022 pour soutenir le marché et ont prolongé en juin 2023 les restrictions d'ap-



provisionnement jusqu'en 2024. Le resserrement de l'offre a soutenu une hausse des prix du pétrole, le brut Brent s'échangeant au-dessus de 88 dollars le baril jeudi dernier,

son plus haut depuis janvier. Le rapport a relevé en outre les prévisions de l'OPEP pour la croissance économique mondiale cette année à 2,7% contre 2,6% et a relevé le chiffre de l'année prochaine à 2,6%, affirmant que la croissance aux Etats-Unis, au Brésil et en Russie avait dépassé les attentes initiales au premier semestre de 2023. «Malgré les derniers développements positifs, plusieurs incertitudes concernant la croissance économique au second semestre 2023 et 2024 nécessitent une surveillance prudente», a déclaré l'Opep, ajoutant qu'il s'agit notamment d'une inflation élevée et de la perspective de nouvelles augmentations des taux d'intérêt. Le rapport a également montré que la production de pétrole de l'OPEP a fortement chuté en juillet, en raison de l'engagement de l'Arabie Saoudite de réduire sa production de 1 million de bpj, une mesure qu'elle a depuis étendue à septembre. La production de l'OPEP a chuté de 836 000 bpj à 27,31 millions de bpj en juillet, a déclaré l'OPEP, citant des chiffres qu'elle recueille auprès de sources secondaires.

Y.B.

EN PARTENARIAT AVEC LE PNUD

## Le plan national d'adaptation aux changements climatiques est lancé

Le document de lancement du projet de réalisation du Plan national d'adaptation aux changements climatiques a été signé, dimanche à Alger, par les ministères de l'Environnement et des Energies renouvelables et des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger et le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD). Le document a été signé au siège du ministère de l'Environnement et des Energies renouvelables par le directeur général de l'environnement et du développement durable au ministère, Messaoud Tebani, de la directrice de l'environnement et du développement durable au ministère des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Manel El Ayoubi, et de la représentante résidente du PNUD en Algérie, Blerita Aliko. Intervenant à l'occasion, la ministre du secteur, Fazia Dahleb, a souligné l'importance de ce Plan, qui sera réalisé en partenariat avec les ministères de l'Environnement et des Energies

renouvelables et des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger et du PNUD. Dans ce contexte, la ministre a rappelé que l'Algérie avait sollicité, en 2018, le Fonds vert pour le climat, via le PNUD, en vue de l'accompagner dans la réalisation du Plan national d'adaptation aux changements climatiques, suivant le plan-type adopté par la Commission nationale Climat. En avril 2023, l'Algérie a pu obtenir un financement estimé à 3 millions de dollars du Fonds vert pour le climat, "après d'inlassables efforts", selon Mme Dahleb, qui a relevé dans ce cadre les difficultés pour les pays africains d'obtenir des financements extérieurs et l'exclusion dont ils pâtissent en la matière. Pour la ministre, "les pays avancés qui ont une responsabilité historique dans les changements climatiques n'ont pas tenu leurs engagements conformément aux exigences de l'Accord de Paris en matière de financement, alors que nous avons à subir la part la plus importante des effets négatifs de ces changements, qui impactent de manière directe notre sécurité alimentaire, hydrique et énergétique". "L'Algérie soutient et œuvre pour la transition vers des modes de production et de consommation durables, en recourant à des technologies à faibles émissions, selon nos propres capacités et conditions", a ajouté la ministre. Juste après la ratification de l'Accord de Paris sur le climat, en octobre 2016, l'Algérie avait lancé une consultation nationale, sous l'égide du ministère de l'Environnement et avec la participation de 18 départements ministériels, pour l'élaboration du Plan national Climat (PNC). Adopté en septembre 2019, le PNC comporte 155 projets, dont 76 relatifs à la réduction des émissions de gaz à effet de serre et 63 autres relatifs à l'adaptation aux changements climatiques.

APS

## Alger : plus de 2 700 logements raccordés aux réseaux d'électricité et de gaz



La Direction de distribution de l'électricité et du gaz de Sidi Abdallah a annoncé dans un communiqué, le raccordement de 2.717 logements de différentes formules aux réseaux d'électricité et de gaz dans les communes de Douera, Souidania et Mahelma. Il s'agit de logements de type location-vente (AADL) et de logements pro-

motionnels libres (LPL), a précisé la direction, qui relève de la Société algérienne de l'électricité et du gaz Sonelgaz-Distribution, soulignant que lors des travaux de raccordement « la priorité a été donnée aux nouveaux programmes de logements dans les communes couvertes par la direction ». Selon le communiqué, les travaux se sont achevés au niveau du projet de 1.137 logements AADL dans la nouvelle ville de Sidi Abdallah, du projet de 550 logements AADL à Ouled Mendil dans la commune de Douera, du projet de 780 logements AADL à Souidania et du projet de 250 logements LPL à Sidi Bennour dans la commune de Mahelma. La direction assure qu'elle attache une « importance capitale » aux projets de logements afin que la question du raccordement « ne soit pas une entrave à leur livraison aux bénéficiaires dans les délais ».

R.E.

AGRICULTEURS SINISTRÉS

## Le dossier des indemnités en voie de finalisation

Les agriculteurs sinistrés suite aux récents feux de forêt, inondations et sécheresses sont impatients de voir se concrétiser les engagements des pouvoirs publics. Le secrétaire national à l'Union nationale des paysans algériens (UNPA), Slimane Draïbine, et le SG du Conseil interprofessionnel des céréales (Cnifc), Benali Abdelghani, semblent les avoir rassurés. Le SG du Cnifc a

rappelé que ce dossier est important pour l'avenir des agriculteurs, voire de l'agriculture, « l'une des priorités du gouvernement soucieux de diversifier l'économie et de relever le défi de la sécurité alimentaire ». «Le président Tebboune n'a jamais cessé d'insister sur la prise en charge des problèmes des agriculteurs qui ne doivent en aucun cas subir des pertes.

L'agriculteur est une ligne rouge pour le chef de l'Etat», rappelle-t-il. Selon lui, il y a vraiment «urgence» à entamer le processus d'indemnisation pour préparer la nouvelle campagne. «Une campagne agricole se prépare 5 mois en avance. Or, aujourd'hui, la plupart des agriculteurs attendent leurs indemnités», relève-t-il.

R.E.

# Constantine : vente des fournitures scolaires à partir du 20 août



**A l'approche de la rentrée scolaire, une exposition régionale de vente des fournitures scolaires sera organisée au Palais de la culture Mohamed-Laid-Khalifa, et ce, jusqu'au 5 septembre suite à une instruction du ministère du Commerce. L'objectif visé est d'assurer la disponibilité des articles scolaires à des prix raisonnables et éviter la flambée des prix récurrente à la veille de la rentrée scolaire.**

Une exposition régionale dédiée à la vente des fournitures scolaires sera ouverte à Constantine le 20 août prochain dans le cadre des préparatifs à la rentrée scolaire (2023-2024), a-t-on appris dimanche des ser-

vices de la wilaya. La manifestation commerciale devant se poursuivre jusqu'au 5 septembre sera organisée au Palais de la culture Mohamed Laid Al khalifa (centre ville de Constantine) et verra la participation de plusieurs opérateurs économiques activant dans le domaine de vente des fournitures scolaires et articles vestimentaires, a précisé la même source. L'organisation de cette grande exposition intervient dans le cadre des mesures prises par le ministère du Commerce et de la Promotion des exportations pour l'accompagnement des parents d'élèves à l'occasion de la rentrée scolaire à travers la mise en place d'une offre « confortable » en matière de fournitures scolaires, a fait savoir la même source. L'expo-

sition a pour objectif de renforcer la production et d'agir également sur les prix des fournitures scolaires, selon les services de la wilaya qui ont affirmé que toutes les dispositions logistiques nécessaires ont été prises pour permettre la réussite de l'événement qui s'inscrit dans le cadre des efforts déployés au service du citoyen. Dans ce cadre, la même source a indiqué que l'exposition qui sera supervisée par la direction locale du commerce et de la promotion des expositions en collaboration avec les différentes instances concernées comme la direction de l'industrie et les Assemblées populaires communales APC, constituera une référence pour les prix des fournitures scolaires.

R.R.

**EL OUED :**  
**1 300 foyers raccordés au réseau d'électricité au cours du premier semestre 2023**

Pas moins de 1.300 foyers répartis à travers les 22 communes de la wilaya d'El Oued ont été raccordés au réseau d'électricité durant le premier semestre de l'année en cours, ont rapporté dimanche des responsables de la Direction de distribution d'électricité et de gaz. Cette opération s'inscrit dans le cadre de la concrétisation des programmes des collectivités locales concernant l'alimentation en électricité des nouveaux quartiers créés ces dernières années dans le cadre de l'extension urbaine à travers les différentes communes de la wilaya, a indiqué le chargé de communication à la même direction, Habib Meslim. Les travaux de raccordement, inscrits au titre de la Caisse de solidarité et de garantie des collectivités locales

(CSGCL), ont ciblé une cinquantaine de quartiers classés points

noirs, qui souffrent de récurrentes perturbations dans l'alimentation en électricité, notamment durant la saison estivale, selon la même source. De nombreuses familles résidant dans des zones reculées ont bénéficié de ces projets de raccordement, notamment dans les trois communes frontalières (Taleb Larbi, Douar El-Ma et Benguecha), a signalé M. Meslim. Un total de 137 kilomètres de réseaux de distribution d'électricité a été réalisé au titre de ces opérations, répartis entre les réseaux moyenne et basse tension, raccordés à 53 transformateurs électriques (terrestres et aériens), a-t-il fait savoir. Les projets de raccordement au réseau d'électricité se poursuivent durant le second semestre de l'année en cours pour le raccordement de tous les foyers récemment créés dans le cadre des nouvelles extensions urbaines.

APS



## CONSTANTINE

### Une enveloppe de plus de 1,2 milliard pour la restauration de la Basse Souika

Un budget estimé à plus de 1,2 milliard de dinars a été mobilisé pour la restauration de la partie basse du quartier pittoresque « Souika » dans la vieille ville de Constantine, a-t-on appris dimanche des services de la wilaya. La réhabilitation de la Basse Souika s'inscrit dans le cadre de la stratégie des pouvoirs publics portant sauvegarde du patrimoine bâti, a souligné la même source, affirmant que les travaux de mise à niveau cibleront en particulier la façade architecturale et urbaine du site et ses différents accès et ruelles. La réhabilitation de la Basse Souika est considérée comme une opération « structurante » devant permettre de redonner à la vieille ville de Constantine son aura d'antan et contribuer efficacement à l'essor touristique de toute la ville, a estimé la même source, affirmant que des instructions fermes ont été données par le wali, M. Abdelkhalek Sayouda, à l'effet d'achever toutes les procédures d'usage et lancer les travaux dans les meilleurs délais. Le projet de restauration de la Basse Souika avait été lancé dans le cadre de la manifestation Constantine, capitale de la culture arabe (2015) avant d'être gelé, a-t-on rappelé, précisant que l'opération a bénéficié en mars 2022 d'une décision de levée de gel. Selon la même source, ces travaux de réhabilitation cibleront en premier lieu les lots déjà entamés et non achevés comme la façade donnant sur le pont Sidi Rached et autres constructions échafaudées. Le vieux quartier de Souika aux ruelles étroites, dont chaque pavé a une histoire à raconter ou un mythe à perpétuer, figure parmi les sites les plus authentiques de la ville de Constantine, le quartier divise cette partie inférieure du Rocher en deux parties, a-t-on indiqué.

APS

### Tébessa : mise en service prochaine du pôle universitaire de Boulhaf-Dir

Le pôle universitaire de Boulhaf-Dir, dans la wilaya de Tébessa, sera opérationnel dès la prochaine rentrée universitaire, a déclaré jeudi le recteur de l'université Larbi-Tebessi Abdelkrim Gouasmia. Le taux d'avancement des travaux et de l'équipement de ce pôle scientifique, baptisé du nom du Chahid Abdelmadjid Drid, a atteint les 95 pour cent, selon le même responsable. Cette structure comprend 8.000 places pédagogiques, dont 4.000 dévolues à la faculté des sciences humaines et sociales, 3.000 à la faculté des lettres et des langues et 1.000 à l'Institut des technologies du sport, a fait savoir M. Gouasmia. D'autre part, deux résidences universitaires d'une capacité d'accueil totale de 4.000 lits seront également mises en service, selon le recteur, qui a appelé à la préservation de cette nouvelle structure universitaire qui fournit toutes les commodités nécessaires aux études et à la recherche scientifique. L'opération d'inscription des nouveaux étudiants se poursuit dans de bonnes conditions, a-t-il affirmé, précisant que plus de 5.000 nouveaux inscrits seront accueillis. L'encadrement pédagogique sera renforcé par le recrutement de 97 maîtres assistants de classe B, a-t-on indiqué. Pour rappel, l'université de Tébessa englobe 6 facultés, en l'occurrence les lettres et langues, les sciences humaines et sociales, les sciences et technologies, les sciences exactes et sciences de la vie, le droit et les sciences politiques, les sciences économiques, commerciales et de gestion, en plus de deux instituts supérieurs, à savoir les Mines et les Technologies du sport, et 16 laboratoires de recherche scientifique.

APS

### Adrar : récupération d'une espèce d'aigle rare

Une espèce rare d'aigle proposée à la vente au niveau du marché hebdomadaire des animaux domestiques de la ville d'Adrar vient d'être récupérée par les services de la Conservation des forêts de la wilaya, a-t-on appris dimanche auprès de cet organisme. Intervenant dans le cadre de la protection de la faune sauvage, la récupération de ce rapace rare a été effectuée en coordination avec les instances sécuritaires et judiciaires informées par les services de la police

judiciaire (PJ) sur la mise en vente de ce oiseau au niveau du Souk Sebti d'Adrar, marché dédié au commerce des animaux domestiques, a expliqué la même source. Les services de la Conservation des forêts ont ainsi procédé à la restitution de cette rare espèce faunistique réglementairement protégée observée dans la région, pour prendre, avec le concours des instances compétentes, les mesures réglementaires nécessaires. Le rapace a été confié à une structure habilitée, en l'oc-

currence la pépinière administrative "El-Amel" d'Adrar, pour prendre soins de l'oiseau, examen vétérinaire notamment, pour être transféré ultérieurement vers un centre de reproduction de la richesse faunistique au niveau d'une des wilayas du pays avant d'être lâché dans son milieu naturel, a fait savoir la même source. La Conservation des forêts a expliqué que cette race d'aigles rare, en détresse due probablement au danger de la déshydratation en raison des fortes

chaleurs caniculaires sévissant dans la région, a élu domicile sous un pont dans la région de Tebelbala, territoire de la wilaya de Béni-Abbès, avant d'être recueilli et pris en charge par un citoyen. Plusieurs espèces d'oiseaux migrateurs, dont également des aigles et faucons, ont été récupérées par la Conservation des forêts de la wilaya d'Adrar qui estime nécessaire l'intervention des ornithologues et experts pour examiner ce phénomène.

APS

DES MILLIARDS DE TONNES DE CARBON

## LA DÉFORESTATION

**Enjeu majeur du XXI<sup>e</sup> siècle, la déforestation est l'une des causes principales de la perte de la biodiversité et du réchauffement climatique. Les forêts sont pourtant indispensables à la planète. Comment les protéger et lutter contre le trafic illégal de bois qui engendre une perte irréversible de la biodiversité avec des conséquences néfastes pour l'ensemble de la faune et de la flore ?**

La déforestation est le phénomène de réduction des surfaces de forêt. On parle de déforestation lorsque des surfaces de forêt sont définitivement perdues (ou au moins perdues sur le long terme) au profit d'autres usages comme l'agriculture, l'urbanisation ou les activités minières. Tout au long de l'histoire et jusqu'à ce jour, les forêts ont été rasées pour faire de l'espace pour l'agriculture et le pâturage, et pour obtenir du bois pour le carburant, la manufacture et la construction. La déforestation entraîne une destruction des habitats naturels menaçant 80 % de la biodiversité terrestre, pour les espèces de la faune et la flore abritées par les forêts. Une situation qui est de plus en plus inquiétante car la destruction des forêts causée par le déboisement ou des incendies envoie chaque année des milliards de tonnes de carbone dans l'atmosphère. Il est donc important de stocker le carbone et d'empêcher sa libération dans l'atmosphère pour lutter contre le réchauffement climatique et protéger l'environnement. Il faut savoir que dans le monde, la perte des surfaces forestières, (la déforestation) est causée par de multiples facteurs, certains humains et d'autres naturels, expliquent de nombreux experts et organismes internationaux spécialisés dans le domaine. Parmi les facteurs naturels on trouve notamment les incendies de forêt, les maladies pouvant affecter les arbres ou les parasites. Ces facteurs naturels peuvent être aggravés par la crise écologique ou la crise de la biodiversité. Mais ce sont surtout les activités humaines qui sont responsables de la déforestation au niveau mondial. D'après le rapport sur l'Etat Mondial des Forêts publié par la FAO en 2016, près de 80% de la déforestation mondiale est causée par l'agriculture, les 20% restants se répartissant entre l'industrialisation, la construction d'infrastructures (routes, barrages) d'abord, puis les activités minières et enfin l'urbanisation. D'où l'importance d'agir car les forêts jouent un double rôle pour la planète : à la fois "poumons de la Terre" et réservoirs de biodiversité. Elles atténuent les effets négatifs du réchauffement climatique en captant et stockant le CO2 présent dans l'atmosphère et servent d'habitat naturel à des milliers d'espèces animales et végétales.

#### LES CAUSES MAJEURES DE LA DÉFORESTATION

L'agriculture, qui représente 80% de la déforestation. Il peut s'agir soit d'agriculture com-

merciale, soit d'agriculture de subsistance (agriculture paysanne locale, notamment dans les pays en développement). Ainsi, l'agriculture de subsistance représenterait 30 à 35% de la déforestation mondiale. De son côté, l'agriculture commerciale ou industrielle (grandes cultures et élevage) représenterait 45 à 50% de la déforestation. En outre, l'élevage serait la cause d'environ 14% de la déforestation au niveau mondial. La construction d'infrastructures représenterait environ 8% de la déforestation alors que les activités minières seraient responsables d'environ 6% de la perte forestière et l'urbanisation autour de 5%. Contrairement à ce que l'on entend souvent, les industries forestières ne sont donc pas parmi les grands responsables de la déforestation. L'explication est simple : les entreprises de l'industrie forestière exploitent le plus souvent des surfaces de forêt de culture, c'est-à-dire des forêts qui sont régulièrement replantées afin d'être exploitées de façon durables.

#### LES CONSÉQUENCES DE LA DÉFORESTATION

La déforestation a de nombreuses conséquences sur les écosystèmes naturels et cela pose de sérieux problèmes de résilience, indiquent de nombreuses revues spécialisées. La conséquence la plus connue de la déforestation est la menace de la biodiversité. En effet, la forêt est un habitat très dense en biodiversité mondiale, certaines forêts étant même de véritables hub de biodiversité parmi les plus riches du monde. Qu'il s'agisse de mammifères, d'oiseaux ou encore d'insectes, d'amphibiens ou de végétaux, la forêt abrite des espèces parfois rares, souvent fragiles. En détruisant ces milieux naturels, les activités humaines menacent donc l'existence de ces espèces et cela peut avoir des conséquences importantes sur les équilibres naturels. Ainsi, dans certaines régions d'Afrique, les grands singes comme les gorilles argentés sont en voie de disparition à cause de la réduction progressive de leur habitat naturel, notamment à cause de la déforestation.

#### IMPACT DE LA DÉFORESTATION SUR LES SOLS ET LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

La déforestation fragilise aussi les sols. En effet, la présence d'une forêt sur un sol tend à rendre ce sol plus riche en matière organique, mais aussi plus résistant aux intempéries ou à l'érosion. De ce fait, lorsqu'un espace forestier est détruit, le sol se fragilise peu à peu et rend l'écosystème plus vulnérable aux catastrophes naturelles comme les glissements de terrain ou les inondations. La déforestation a aussi un

impact très fort sur le changement climatique. En effet, les arbres sont des puits de carbone stockent du CO2 tout au long de leur vie. En détruisant ces arbres, on réduit donc la capacité de l'écosystème mondial à stocker du CO2. Moins d'arbres, c'est moins de CO2 absorbé et donc plus d'effet de serre. De ce fait, on estime que la déforestation est responsable à l'échelle mondiale de l'équivalent de 11.3% des émissions de CO2 d'origine anthropique, ce qui en fait l'un des plus gros facteur de réchauffement climatique à peu près à égalité avec le transport routier et la consommation énergétique des bâtiments. Dans les derniers rapports du GIEC, la lutte contre la déforestation est présentée comme un levier essentiel de la lutte contre le réchauffement climatique. A travers le monde, la déforestation n'est pas homogène. Certaines régions du monde sont parvenues à protéger leurs forêts de la déforestation alors que d'autres voient leurs forêts diminuer depuis des années. Voici quelques exemples de la situation de la déforestation dans le monde, notamment dans les trois grandes zones de déforestation mondiales : l'Asie du Sud-Est (l'Indonésie en particulier), l'Amazonie (le Brésil notamment) et l'Afrique.

#### LA DÉFORESTATION AU BRÉSIL ET EN AMAZONIE

Le Brésil et le bassin amazonien sont aussi des zones importantes de déforestation au niveau mondial. La forêt amazonienne est l'un des plus grands hot-spots forestier mondial, avec des réserves de biodiversité très importantes. Elle est aussi considérée comme l'un des poumons de la planète pour sa capacité à stocker le carbone et à produire de l'oxygène. Depuis les années 1960, cette zone est soumise à une déforestation rapide : elle aurait perdu près de 760 000 km2 de surface de forêt depuis les années 1960, soit près de 20% de sa surface initiale. Au départ, avant les années 1980-1990, l'essentiel de la déforestation était liée à de grands projets industriels (barrages, routes, mines) et à l'agriculture de subsistance des petits paysans locaux. Toutefois, depuis une trentaine d'années les causes de la déforestation sont en train d'évoluer. Le développement de l'agriculture industrielle et notamment de l'élevage a entraîné une accélération rapide de la déforestation. Selon les différents rapports sur le sujet (Greenpeace, FAO) l'élevage serait responsable d'environ 70 à 80% de la déforestation dans la région amazonienne, si l'on inclut la production de soja ou d'aliments pour le bétail. Le développement d'une production intensive d'élevage, associée à une consommation toujours plus importante de viande dans les pays développés serait ainsi la cause principale de la déforestation amazonienne.

#### LA DÉFORESTATION EN ASIE DU SUD-EST, EN INDONÉSIE ET À BORNÉO

L'Indonésie et l'île de Bornéo sont emblématiques du phénomène global de déforestation. En effet cette région de l'Asie du Sud-Est est naturellement l'un des plus riche réservoir de forêt et de biodiversité dans le monde. Mais dans le même temps, c'est aussi l'une des régions qui subit le plus fortement la déforestation depuis quelques décennies. Selon la FAO, rien qu'entre 1990 et les années 2000, l'Indonésie aurait perdu environ 3 millions d'hectares de forêts. et le phénomène s'accélère : le pays aurait encore perdu 6 millions d'hectares de forêt entre 2000 et 2012.

#### DÉFORESTATION ET HUILE DE PALME

L'une des causes les plus importantes de la déforestation en Indonésie et à Bornéo est sans doute la production d'huile de palme.

Selon la FAO de 6 millions de palme qu'il a placé les forêts de l'huile de palme gros contributeur du Sud-Est. Mais si la déforestation s'aggrave, la réglementation des producteurs de la situation commence à se certifier, notamment pour les produits durables. L'huile de palme d'aujourd'hui est encore de se taux, mais la sujet comme

#### LA DÉFORESTATION EN AFRIQUE

L'Afrique est une zone de déforestation subit une déforestation en Asie : environ 10% de la surface disparaissent si on parle de la déforestation aujourd'hui. La déforestation en Afrique a pour effet, à l'inverse de l'Afrique du Sud, des causes essentielles de la déforestation africaine produisent une déforestation.

#### TRAFFIC ILLÉGAL DE BOIS

Autre phénomène, le trafic illégal qui est un enjeu écologique de notre planète. Quant à la déforestation, il est estimé que 15 à 30 % de la déforestation est de manière plus élevée que dans plusieurs pays tels que le Brésil (50 et 90 %). Les raisons de la déforestation engendrent une perte de biodiversité et de l'ensemble des ressources, notamment

#### LA TRÈS DÉFORESTATION EN ENVIRONNEMENT DE L'INDONÉSIE

La culture de la déforestation, elle, a des premières conséquences sur le cobalt ou le manganèse mentale de l'Indonésie à la pollution en tête. Elle est au cœur du cycle de vie de la déforestation ou électrique de production de produits entrepris l'OMS (OMS) dans le monde en 2022 : il y a non seulement à la planète », mais aussi La culture de la déforestation de 200 000 hectares de 275 000 tonnes chaque année. Les feuilles de tabac est ainsi la déforestation mondiale monter jusqu'à

IE DANS L'ATMOSPHERE CHAQUE ANNÉE

# ON MISE À L'INDEX

, entre 1990 et 2000 ce sont près de 100 millions d'hectares de plantations d'huile de palme qui auraient progressivement remplacé les forêts indonésiennes. L'industrie de l'huile de palme a longtemps été l'un des plus grands moteurs de la déforestation en Asie. Elle est responsable de 80% de la déforestation indonésienne et d'ailleurs pratiquée illégalement. La pression des ONG et de nouvelles réglementations, ainsi que des consommations, ont commencé à apparaître, et des labels d'huile de palme durable ont commencé à apparaître. L'Indonésie représenterait aujourd'hui 35% de la production mondiale d'huile de palme durable. L'industrie pose de sérieux problèmes environnementaux et est mise en lumière médiatique de ce fait pour tenter de faire bouger les lignes.

## DÉFORESTATION EN AFRIQUE

est également une grande zone de déforestation dans le monde. En fait, l'Afrique est la zone de déforestation la plus importante avec environ 2 millions d'hectares de forêt détruits chaque année en Afrique. Même si elle est moins de la déforestation africaine que la déforestation asiatique, l'Afrique est extrêmement menacée par la déforestation. Parmi les causes de la déforestation en Afrique, il y a l'agriculture locale. En Afrique, à l'inverse de l'Asie ou de l'Amazonie, on observe une déforestation dont les causes principales ne sont pas liées à l'agriculture commerciale. La majorité de la déforestation est le fait de petits paysans qui pratiquent une agriculture locale de subsis-

## LÉGALE DE BOIS

est également inquiétant, le trafic de bois est un véritable fléau au regard des enjeux économiques, sociaux et environnementaux. Très lucratif pour les trafiquants, il constitue une lourde menace qui pèse sur l'ensemble des forêts du monde. Le bois exploité illégalement l'est également. Cette proportion est bien plus élevée dans certaines régions : pour plusieurs pays tropicaux, cette part se situe entre 10% et 20%. La coupe illégale de bois est l'une des principales causes de l'accélération de la déforestation au niveau mondial. Elle entraîne une perte irréversible de la biodiversité et des conséquences néfastes pour de nombreuses espèces qui trouvent refuge et abri dans les forêts.

## LOURDE EMPREINTE ENVIRONNEMENTALE DE L'INDUSTRIE DU TABAC

Le tabac est à l'origine de 5 % de la déforestation mondiale. La cigarette électronique accroît la pression sur les matières premières critiques, comme le lithium, le cuivre. L'empreinte environnementale de l'industrie du tabac ne se limite pas à la déforestation générée par ses déchets, mégots et mégots. Elle doit être mesurée sur l'ensemble de la chaîne de la cigarette, qu'elle soit électronique, c'est-à-dire de la phase de production à son élimination. C'est ce que l'Organisation mondiale de la Santé a fait dans un rapport très documenté publié en 2022. Il montre que le tabac ne nuit pas à la santé, mais « empoisonne notre planète ». Comme le souligne son titre, le tabac a besoin d'espace. Environ 100 millions d'hectares de terres (l'équivalent de plus de 10 terrains de football) sont défrichés chaque année pour le faire pousser et sécher en brûlant du bois. La culture du tabac est à l'origine de 5 % de la déforestation mondiale. Une proportion qui peut atteindre jusqu'à 30 % dans des pays produc-



teurs comme le Bangladesh. On estime par ailleurs que 10 % des incendies dans le monde sont dus à des mégots mal éteints, provoquant la destruction d'environ 40 millions d'hectares de forêt supplémentaire. Déforestation et dégradation des milieux : la culture du tabac est très gourmande en engrais et en pesticides qui polluent les sols et contaminent les nappes phréatiques. L'industrie du tabac est également consommatrice en eau. Une cigarette nécessite 3,7 litres d'eau tout au long de son cycle de vie. Un plant de tabac a besoin jusqu'à huit fois plus d'eau que la tomate ou la pomme de terre pour pousser. La production (culture et manufacture) mondiale engloutit chaque année la quantité astronomique d'environ 22 000 milliards de tonnes d'eau, l'équivalent de 15 millions de piscines olympiques.

## PRESSION SUR LES MATIÈRES PREMIÈRES

Production du tabac mais aussi du papier à rouler, des filtres, des paquets, sans oublier le transport par camions ou cargos... l'industrie du tabac contribue aussi au réchauffement climatique par ses activités et sa forte consommation d'énergie. Son empreinte carbone est estimée à 84 millions de tonnes de dioxyde de carbone par an, soit les émissions annuelles d'un pays comme le Pérou, ou l'équivalent des rejets dans l'atmosphère de 17 millions de véhicules diesel pendant un an. Le bilan environnemental de l'industrie du tabac reste incomplet si on ne prend pas en compte ses nouveaux produits, et en particulier la pression sur les matières premières critiques comme le lithium, mais aussi le cobalt ou le cuivre que l'on retrouve dans les batteries des cigarettes électroniques. Les publications scientifiques font encore défaut dans ce domaine. Dans une enquête publiée en mars dernier, en se fondant sur les données du groupe de recherche Euromonitor, le Financial Times est parvenu à l'estimation que plus de 90 tonnes de lithium et près de 1 200 tonnes de cuivre avaient été utilisées pour produire les millions de cigarettes électroniques jetables écoulées dans le monde en 2022. Des quantités suffisantes pour alimenter en

lithium les batteries de plus de 11 000 voitures électriques et fournir la quantité de cuivre nécessaire à plus de 1,6 million de bornes de recharge domestiques.

## LUTTER CONTRE LA DÉFORESTATION POUR FAIRE FACE AU RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE

La lutte contre la déforestation paraît donc aujourd'hui essentielle : c'est l'une des solutions au réchauffement climatique mais également un axe essentiel pour préserver les écosystèmes mondiaux et la biodiversité. De plus en plus d'initiatives visent donc à préserver les forêts et à limiter la déforestation.

Des certifications visent par exemple à aider les consommateurs à choisir des produits n'ayant pas ou peu contribué à la déforestation. Des projets de reforestation sont également mis en place pour recréer des écosystèmes forestiers. Mais au fond, l'enjeu de la lutte contre la déforestation est surtout de transformer nos systèmes de production et de consommation. Il faut par exemple limiter l'étalement des activités humaines, et notamment de l'agriculture qui est la première source de déforestation dans le monde. Pour cela il faut avant tout réduire l'élevage, qui est le premier facteur d'usage des terres agricoles, et donc diminuer collectivement notre production et notre consommation de viande et de produits d'origine animale. Il faudrait aussi réglementer l'usage des espaces forestiers pour les activités minières et industrielles.

## MISER SUR LA REFORESTATION

La reforestation est un moyen de compenser une partie des pertes dues à la déforestation. Cependant, la reforestation se traduit souvent par une plantation massive d'arbres non adaptés au milieu environnant ou qui ne favorisent pas une biodiversité riche. La reforestation consiste en effet autant à maintenir la quantité que la qualité des forêts. Ainsi, un travail de lutte contre la déforestation doit être mené en parallèle à la reforestation pour assurer un entretien de nos forêts déjà existantes.

La pratique de l'agroforesterie ou la mise en place de projets carbone forestiers sont deux

solutions pour y remédier. Ainsi, l'agroforesterie est un mode d'exploitation intégrant les arbres dans les systèmes agricoles. Cette pratique préserve ainsi les sols, restaure les écosystèmes dégradés et améliore les conditions de production agricoles. De même, les projets carbone forestiers visent à restaurer et à préserver les forêts, ainsi qu'à soutenir le développement socio-économique des communautés défavorisées via la plantation d'arbres.

## LES PAYS SUD-AMÉRICAINS D'AMAZONIE FORMENT UNE ALLIANCE " DE COMBAT CONTRE LA DÉFORESTATION "

Lutter contre la déforestation est un défi mondial en grande partie dû à des pratiques agricoles non durables qui dégradent les écosystèmes naturels. Lors du sommet organisé les 8 et 9 août 2023 au Brésil pour relever les défis urgents auxquels est confronté la plus vaste forêt humide de la planète, les pays sud-américains d'Amazonie ont décidé de s'allier contre la déforestation.

En faisant front commun, les huit pays membres de l'Organisation du Traité de Coopération Amazonienne (OTCA) veulent lutter contre la déforestation de l'Amazonie. Cette alliance a pour objectif de protéger le poumon vert. La création d'une entité intitulée "Alliance amazonienne de combat contre la déforestation" est stipulée dans une déclaration commune qui comprend 113 paragraphes. Elle a été signée par le Brésil, la Bolivie, la Colombie, l'Équateur, la Guyane, le Pérou, le Suriname et le Venezuela. Dans ses discours, le président Lula évoque ce sommet comme un "tournant". L'union a pour but de "promouvoir la coopération régionale dans le combat contre la déforestation, pour éviter que l'Amazonie n'atteigne le point de non-retour". S'il est atteint, la forêt rejeterait plus de carbone qu'elle n'en absorbe, ce qui aurait des effets dévastateurs au niveau climatique. "Il n'a jamais été aussi urgent de reprendre et d'étendre notre coopération", avait déclaré le président Luiz Inácio Lula da Silva dans son discours d'ouverture avant d'évoquer un "nouveau rêve amazonien".

Par Amel B. et Agences

GRAINE DE CITOYENNETÉ : MOBILISER

## Le Tchad tente de lever 20 milliards auprès des investisseurs de la Cemac

Pour sa première opération de ce mois d'août 2023, le Tchad est à la recherche de 20 milliards de Fcfa sous forme d'Obligations du Trésor assimilables (OTA) 3 ans, auprès des investisseurs de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (Cemac).

Le taux d'intérêt adossé à cette opération est de 6,5 %, a-t-on appris. Cette nouvelle émission intervient suite à l'échec enregistré par le Tré-

sor tchadien au cours de la semaine du 10 au 14 juillet 2023. En effet, le pays qui recherchait 15 milliards de Fcfa n'a que collecté 6,8 milliards de Fcfa (soit un taux de souscription de 45,8 %), preuve de la réticence des investisseurs sur ses titres.

Pourtant, à en croire le Bulletin mensuel des statistiques du marché des valeurs du Trésor du mois de juin 2023, le Tchad a aguiché ses souscripteurs avec des taux d'intérêts alléchants.

Sur les titres de longues maturités (OTA), le Tchad proposait un taux d'intérêt moyen de 11,6 % alors que le Cameroun a pratiqué la moitié des taux d'intérêt offerts par le Trésor tchadien, soit 5,8 %. Selon les données de la Beac, le Tchad rémunérait les investisseurs à hauteur de 7,1 % sur des bons du Trésor assimilables (BTA) qui sont des placements à court terme. Malgré le relèvement de ses taux d'intérêt, le contexte économique et social que traverse le Tchad en cette période de transition politique représente un frein aux levées de fonds du pays. Cette situation a un impact négatif sur la dette extérieure du pays estimée à 3 milliards de dollars.

Malgré les estimations du Fonds monétaire international (FMI) sur la capacité du Tchad à rembourser sa dette extérieure en 2023, au vu de l'amélioration de ses gains nets sur les exportations de pétrole et hors pétrole en 2022, cette dynamique positive reste cependant sujette à des risques.

Au rang desquels, la possible chute des prix du pétrole ou encore des insuffisances dans le financement des donateurs pourraient endiguer la relance de l'économie du pays, énumérait le FMI dans son rapport.

MALI

### LES AUTORITÉS METTENT EN PLACE UN NOUVEAU CODE MINIER

Depuis leur arrivée au pouvoir, la volonté affichée par les autorités de transition au Mali est de faire en sorte que l'activité minière contribue beaucoup plus qu'aujourd'hui à l'essor économique et social du pays. Après avoir commandé un audit d'une quinzaine de sociétés minières, elles viennent, mardi 8 août, d'adopter deux lois qui actent une reprise en main du secteur par les autorités. Le nouveau code minier accorde une plus grande part du gâteau aux acteurs maliens. Les exploitants d'un gisement devront désormais céder gratuitement 10 % de participation à l'État, qui peut acheter, s'il le souhaite, une participation complémentaire de 20%. Les investisseurs locaux se voient eux offrir la garantie de pouvoir entrer dans les projets à hauteur de 5 %. Le nouveau texte prévoit aussi de découper les conventions minières. Les titres de recherche sont délivrés pour une durée maximale de neuf ans et les permis d'exploitation des grandes mines pour 12 ans, mais peuvent être renouvelés. L'autre innovation est la suppression des exonérations sur le carburant octroyées au minier pendant l'exploitation. Elles ne seront maintenues que durant les années de prospection. Les miniers se voient par ailleurs obligés de contribuer à hauteur de 0,75% de leur chiffre d'affaires trimestriel à un fonds minier pour le développement local, une structure prévue dans le précédent texte, mais qui n'a jamais été fonctionnelle. Ce nouveau code version 2023 est complété par une deuxième loi inédite dans sa forme. Sous le nom de « contenu local », elle régleme la place accordée aux entreprises maliennes et aux travailleurs nationaux dans le secteur. Le texte fixe un cadre ambitieux, pour aider au développement des capacités locales, humaines et matérielles. Ce cadre, qui risque d'être difficile à appliquer, alerte déjà certains experts. La délivrance des titres miniers suspendue en novembre dernier est également toujours en vigueur.

Par RFI

RENFORCEMENT DE LA COOPÉRATION BILATÉRALE ENTRE LES DEUX PAYS

## Création d'un corridor commercial tuniso-libyen vers les pays d'Afrique subsaharienne



Les deux parties ont, à cet effet, fixé comme premier objectif un volume d'échanges commerciaux de l'ordre de 5 000 millions de dinars au titre des prochaines années.

La Tunisie et la Libye ont convenu de la création d'un corridor commercial continental tuniso-libyen vers les pays d'Afrique subsaharienne. Cette décision a été officiellement rendue publique lors d'une réunion ministérielle conjointe entre les deux pays, tenue jeudi dernier, au siège du ministère du Commerce et du Développement des exportations. La réunion, présidée par la ministre du Commerce, Kalthoum Ben Rejeb, et le ministre libyen de l'Economie et du Commerce du gouvernement d'union nationale, Mohamed Houija, a également été l'occasion de revenir sur les avantages comparatifs d'une coopération tuniso-libyenne qui permettrait aux deux peuples frères de se frayer un chemin sur la voie du développement. Les deux parties ont, à cet effet, fixé comme premier objectif un volume d'échanges commerciaux de l'ordre de 5 000 millions de dinars au titre des prochaines années. Le poste frontalier de Ras Jedir et les moyens de son développement, conformément aux normes internationales, ont également été au centre des préoccupations des hauts responsables des deux pays. « L'objectif étant de faire de cette zone un portail commercial pour l'Afrique, à même de favoriser l'intégration économique avec les pays subsahariens », lit-on dans un communiqué publié par le ministère du Commerce. En 2022, le volume des échanges commerciaux entre la Tunisie et la Libye a atteint 3 027 millions de dinars, contre 2 020 millions de dinars en 2021, soit une hausse de 49,8%, selon le ministère tunisien du Commerce. Pour ce qui est des échanges commerciaux avec l'Afrique subsaharienne, les exporta-

tations tunisiennes représentent uniquement 10,7% du total des exportations nationales. Cette faiblesse est attribuable, selon divers experts et opérateurs économiques, au manque de liaisons aéroportuaires et maritimes ainsi qu'à la modestie des représentations économiques et diplomatiques tunisiennes dans ces pays. La création d'un corridor tuniso-libyen vers les pays subsahariens s'inscrit dans le cadre de toute une stratégie visant une meilleure intégration de la Tunisie dans le commerce intra-africain. D'ailleurs, d'ici à 2035, la mise en œuvre de la zone de libre-échange continentale africaine (Zlecaf) pourrait quasiment doubler les exportations de la Tunisie vers le reste de l'Afrique, selon des experts et économistes tunisiens et étrangers. La Tunisie est appelée à diversifier son offre ainsi qu'à développer des chaînes de valeur locales en vue d'améliorer sa compétitivité. L'Afrique compte une population de plus de 2 milliards d'habitants et une classe moyenne de plus de 300 millions de consommateurs, selon la Banque mondiale. Un continent dont dépend l'avenir de l'économie mondiale, de l'avis de grands spécialistes des questions africaines. Les grandes puissances ne cessent, en effet, de se bousculer aux portes de ce continent qui attire les convoitises. En témoignent le dernier sommet Russie-Afrique tenu les 27 et 28 juillet écoulé à Saint-Petersbourg et la 8<sup>e</sup> Conférence internationale de Tokyo pour le développement en Afrique, organisée par le Japon avec les Nations unies, la Banque mondiale et l'Union africaine.

Par La Presse de Tunisie

## Soudan : plus de 20 millions de personnes menacées de crise alimentaire

Le conflit qui dure depuis près de quatre mois au Soudan a poussé quelque quatre millions de personnes à fuir leur foyer tandis que plus de 20 millions d'habitants font désormais face à une situation de crise alimentaire, ont indiqué vendredi les Nations Unies. La dernière analyse de la classification intégrée de la phase de sécurité alimen-

taire (IPC) montre que le conflit a plongé plus de 20 millions de personnes dans une situation de faim aiguë sévère, soit environ 42% de la population du Soudan, a déploré le Programme alimentaire mondial des Nations Unies (PAM). Sur ce chiffre, 6,3 millions de personnes sont en situation de faim, soit "un pas de plus vers la

famine", a relevé le directeur de pays du PAM pour le Soudan, Eddie Rowe, cité par le service de presse de l'Onu. Depuis la mi-avril dernier, le conflit au Soudan a continué à s'étendre et sa dynamique est devenue de plus en plus complexe, a fait observer l'organisation internationale, notant que l'accès aux personnes ayant besoin

d'une aide alimentaire vitale est également devenu plus difficile et de plus en plus urgent. De son côté, l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) a indiqué que les familles ont besoin d'aide pour faire face à une crise alimentaire imminente. L'agence onusienne a, dans ce cadre, relevé qu'elle est parvenue à distribuer des semences de cultures d'urgence à environ 1 million d'agriculteurs dans 15 États.

Par Agence Sputnik



PROMULGATION DE LA LOI RELATIVE AUX ACTIVITÉS SPORTIVES :

## Des dispositions pour en finir avec la violence et le dopage

**Le texte renforce le dispositif réglementaire anti-dopage. La loi prévoit la création d'une agence nationale antidopage chargée de coordonner et de mettre en œuvre les actions relatives à la lutte antidopage et aux contrôles antidopage durant et hors compétitions et exerce sa mission disciplinaire dans les cas de dopage.**



L'ordonnance N°23-01 du 18 Moharram 1445, correspondant au 5 août 2023, modifiant et complétant la loi N° 13-05 du 14 Ramadhan 1434, correspondant au 23 juillet 2013 relative à l'organisation et au développement des activités physiques et sportives a été publiée au dernier Journal officiel. L'ordonnance accorde une grande importance à la lutte contre la violence, le dopage, les pratiques portant atteinte aux valeurs sportives, à l'intégrité de la compétition sportive et tous les fléaux dans le milieu sportif. Dans le cadre de la lutte contre le dopage, la loi stipule qu'il « sera puni d'une amende allant de 100.000 DA à 500.000 DA tout sportif

participant à une compétition ou manifestation sportive organisée ou autorisée, qui détient sans raison médicale justifiée ou sans disposer d'une autorisation d'usage à des fins thérapeutiques, délivrée en conformité avec le standard international y afférent de l'Agence mondiale antidopage, une ou plusieurs substances interdites ou méthodes interdites figurant sur la liste des interdictions ». Outre les athlètes, il est strictement interdit aussi d'administrer ou d'appliquer aux animaux utilisés au cours des compétitions et manifestations sportives organisées, une ou plusieurs substances interdites, ou méthodes interdites, figurant sur la liste des interdictions, de nature à modifier artificiellement leur capacité ou à masquer l'emploi de substances ou méthodes interdites. Selon le

texte de loi, « ces règles nationales antidopage s'appliquent automatiquement à toute fédération sportive nationale et/ou ligue sportive et/ou club sportif, aux associations sportives qui leur sont affiliées et aux clubs sportifs professionnels ainsi qu'à tous les membres et personnels appartenant à chacune de ces associations et entités ». La loi prévoit la création d'un établissement public, à caractère administratif, dénommé « Agence Nationale Antidopage+ (ANA), chargé de coordonner et de mettre en œuvre les actions relatives à la lutte contre le dopage et aux contrôles antidopage, durant et/ou hors compétitions, des sportifs adhérents aux fédérations sportives nationales et internationales dans le respect des dispositions du code mondial antidopage. Dans sa mission, l'ANA est appelée

entre autres à « définir un programme national annuel des contrôles antidopage, de poursuivre toute violation des règles antidopage et exercer son pouvoir disciplinaire, en œuvrant en coordination avec les pouvoirs publics à l'effet de subordonner toute aide, contribution ou subvention publiques à l'application automatique des règles antidopage, par toute fédération sportive nationale et/ou ligue sportive et/ou club sportif », a-t-on encore spécifié. L'ordonnance a également consacré plusieurs articles à l'organisation des activités sportives en milieu scolaire, universitaire, et de la formation professionnelle. Les sports dans ces milieux sont organisés, selon le système de compétition, dans les associations sportives scolaires, universitaires et en milieu de la formation et de l'enseignement professionnels, gérées par leurs fédérations sportives respectives. Les fédérations du sport scolaire, universitaire et dans le milieu de la formation et de l'enseignement professionnels sont chargées notamment d'organiser, d'animer et de développer les programmes sportifs dans ces milieux, en gérant leurs propres systèmes de compétitions, stipule cette loi.

R.S.

USMA :

### LOUCIF REJOINT MAHIUS À YVERDON SPORT FC

Le défenseur international algérien Haïtham Loucif, en fin de contrat avec l'USM Alger, va s'engager avec le club suisse d'Yverdon Sport FC (Div.1 de football), rapporte la presse locale ce dimanche. Loucif (27 ans) va rejoindre son ancien coéquipier à l'USMA l'attaquant Aymen Mahious (25 ans), qui a paraphé la semaine dernière un contrat de trois saisons avec le nouveau promu en Super League suisse. L'information a été confirmée dimanche par l'ambassade de Suisse en Algérie sur sa page officielle Facebook : « Après Aymen Mahious, Haïthem Loucif, un autre international algérien, rejoint la Suisse : le défenseur latéral jouera également pour Yverdon Sport FC la saison prochaine (...) ». Formé au Paradou AC, Loucif avait rejoint l'USMA en 2021 après une expérience de deux saisons sous les couleurs d'Angers SCO (Ligue 2/ France). Il a été l'un des joueurs clés ayant permis au club algérois de remporter en juin dernier la Coupe de la Confédération africaine (CAF). Loucif a signé son retour en équipe nationale en juin dernier, après une absence de quatre années, à l'occasion des deux matchs disputés par les Verts : face à l'Ouganda au stade Japoma à Douala au Cameroun (2-1), lors de la 5e journée (Gr.F) des qualifications de la CAN-2023 (décalée à 2024), en amical face à la Tunisie au stade du 19 mai 1956 d'Annaba (1-1).

SÉLECTION D'ITALIE :

## Démission surprise de Mancini

Roberto Mancini, en poste depuis mai 2018 et vainqueur avec la Nazionale de l'Euro en 2021, a démissionné de son poste de sélectionneur de l'équipe d'Italie, a annoncé dimanche la Fédération italienne de football (FIGC). « La FIGC a pris acte de la démission de Roberto Mancini de son poste de sélectionneur reçue dans la soirée de samedi », a-t-elle indiqué dans un communiqué, sans donner les raisons de cette décision. « En raison des rendez-vous importants pour la sélection avec les matches de qualification à l'Euro-2024 contre la Macédoine du Nord et l'Ukraine les 10 et 12 septembre, la FIGC annoncera le nom du nouveau sélectionneur de la Nazionale dans les prochains jours », a ajouté la fédération. Dès l'annonce de la démission de Mancini, la presse italienne a mentionné pour lui succéder le nom de Luciano Spalletti qui a



conduit Naples au titre de champion d'Italie la saison dernière, avant de quitter son poste. La démission de Mancini est une surprise de taille en plein mois d'août, sans aucun signe avant-coureur. Au début du mois, la FIGC avait annoncé qu'il serait chargé de superviser, en plus de la Nazionale, les sélections italiennes des moins de 20 et 21 ans. Mancini

avait succédé en mai 2018 à Luigi di Biagio, nommé à titre provisoire après l'échec de la Nazionale à se qualifier pour le Mondial-2018 sous la direction de Gian Piero Ventura. Lui-même ancien international, Mancini, 58 ans, a remporté l'Euro-2021 avec l'Italie, mais a aussi échoué à la qualifier pour la Coupe du monde 2022 au Qatar.

### TOULOUSE FC : CHAÏBI PASSEUR DÉCISIF FACE AU FC NANTES

L'international algérien de Toulouse FC Farès Chaïbi, a signé une passe décisive, lors de la victoire décrochée sur le fil, ce dimanche à domicile face au FC Nantes (2-1), lors de la 1re journée du championnat de Ligue 1 française de football. Incorporé à la 70e minute de jeu, Chaïbi a déposé, sur un corner, le ballon sur la tête du Danois Rasmus Nicolaisen qui a offert la victoire aux Téfécés dans temps additionnel (90e+1). Auparavant, l'attaquant égyptien Mostefa Mohamed a ouvert le score pour les « Canaris » sur penalty (13e), avant que les Toulousains n'égalisent par Aboukhalil (62e). Convoité par le club allemand l'Eintracht Francfort, Chaïbi devrait quitter Toulouse dès cet été pour rejoindre la Bundesliga. Le joueur algérien dispose d'un accord verbal avec le club allemand depuis plusieurs semaines. Ayant rejoint le centre de formation de Toulouse en 2019 en provenance de FC Lyon, Chaïbi (20 ans) avait joué son premier match en professionnel avec le TFC le 7 août 2022, à l'occasion de la première journée de la saison précédente de Ligue 1 face à l'OGC Nice. Le joueur n'a pas tardé à devenir l'un des joueurs clés de la formation toulousaine, vainqueur le 29 avril de la Coupe de France, après son écrasante victoire en finale face au FC Nantes (5-1). Pour sa première saison en pro, Chaïbi a remporté le premier titre de sa jeune carrière. Lors de la saison écoulée, Chaïbi a inscrit 8 buts et délivré 6 passes décisives, en 41 apparitions toutes compétitions confondues. Chaïbi a été convoqué pour la première fois en équipe nationale en mars dernier, à l'occasion de la double confrontation face au Niger, comptant pour les qualifications de la CAN-2023 (décalée à 2024).

BADMINTON/TOURNOI  
DU BRÉSIL :

### MÉDAILLE D'OR POUR LA PAIRE ALGÉRIENNE MAMMERI-MADAL

La paire algérienne de Badminton composée de Kossila Mammeri et Sabri Madal a remporté la médaille d'or du tournoi international du Brésil en s'imposant en finale disputée dimanche à Brasilia, devant son homologue brésilienne, Fabricio Farias et Silva Davi par 2-0 (21-16 et 21-18). Le duo algérien avait battu en demi-finale la paire chilienne, Alonso Madal/Bahamontes Benjamin (2-0: 21-15 et 21-14). Avant d'atteindre la finale, les badistes algériens avaient passé le cap des huitièmes de finale aux dépens des Brésiliens Mathieu Karigo et Van Canceliços Allison par 2-0 (21-16 et 21-13) puis en quarts de finale face aux Brésiliens Issac Batilha et Fouagh Mathieu par 2-0 (21-15 et 21-15). Le double mixte de Badminton, Kossila Mammeri/Tanina Mammeri s'est également qualifié pour la finale de cette catégorie en battant en demi-finale, les Brésiliens, Fabricio Farias et Jacqueline Lima sur le score de 2-0 (21-18 et 21-18). Le double mixte algérien avait battu respectivement en huitièmes les Chiliens, Ashli Munter et Bahamontes Benjamin (2-0: 21-7 et 21-9), et en quarts les Argentins Santiago Ontero et Iwana Goualdi (2-0: 21-5 et 9-3).

APS

AVANT-PREMIÈRE DU COURT MÉTRAGE "EL-SAKIA" À ALGER

# 8 février 1958, le jour où le sang des Algériens et des Tunisiens s'est mêlé



Le court métrage historique "El-Sakia" du réalisateur Mehdi Tsabasset a été projeté samedi soir en avant-première à la Cinémathèque d'Alger.

Le film dépeint les sacrifices et la souffrance du peuple algérien durant les événements sanglants de Sakiet Sidi Youssef, le 8 février 1958, où le sang des Algériens et des Tunisiens s'est mêlé lors d'un odieux bombardement mené par le colonisateur. Produit dans le cadre du soixantenaire du recouvrement de la souveraineté nationale par le Centre algérien du développement du cinéma (CADC), l'avant-première du film "El-Sakia" (27 minutes) a été proje-

tée en présence du jeune réalisateur Mehdi Tsabasset et de la scénariste Zoubida Maâmria, ainsi que du public de la Cinémathèque d'Alger. L'œuvre met en lumière un aspect de la tragédie humaine vécue par des familles algériennes ayant fui l'oppression du colonisateur français vers les frontières algéro-tunisiennes, précisément vers le village de Sakiet Sidi Youssef où elles se sont retrouvées sous les bombardements d'avions français qui ont tout détruit, n'épar-

gnant ni les femmes, ni les enfants. Les massacres de Sakiet Sidi Youssef représentent l'un des faits historiques marquants de la Révolution algérienne qui met en avant la contribution des peuples qui ont soutenu la cause nationale, payant leur position au prix du sang, selon la scénariste Maâmria qui fut témoin de ces massacres. Plusieurs figures artistiques connues ont participé à ce film, à l'instar de Sali Bannacer (dans le rôle de la moudjahida), Djamel Aoun (officier fran-

çais), Djedjiga Mekhmoukhen (dans le rôle de l'épouse du moudjahid), et Mabrouk Ferroudji. Le court métrage retrace l'histoire d'une famille établie à Souk Ahras, dont les membres espèrent vivement revoir le père qui a choisi de rejoindre les rangs de l'Armée de libération nationale (ALN), avant de franchir la ligne Morice pour se rendre en Tunisie. Souk Ahras était, rappelle-t-on, la base est pour le passage de provisions, d'armes et de munitions. Les dernières scènes du film

montrent les bombardements aériens menés par l'armée coloniale française, au moment où des Algériens et des Tunisiens s'affairaient à leurs activités quotidiennes et que les enfants suivaient à l'école leur cours. Soudainement, tout ce monde tombe victime de l'attaque et le sang des innocents, petits et grands, coule pour se mêler. Pour ce film, le réalisateur a utilisé des images d'archives pour montrer la dévastation totale de la région de Sakiet Sidi Youssef. **I.M./Agence presse service**

370 NOUVEAUX INSCRITS DEPUIS DÉBUT 2023

## La Chambre d'artisanat et des métiers de Boumerdes fait florès

Près de 370 nouveaux artisans et artisanes ont été immatriculés auprès de la Chambre d'artisanat et des métiers (CAM) de Boumerdes depuis le début

de l'année 2023, a-t-on appris, dimanche, auprès de cette structure. "Ces nouveaux inscrits portent à 5.742 le nombre d'artisans immatriculés à la CAM de Boumerdes, à août courant", a indiqué le président de la Chambre, Mohamed Lakhdari en marge du Salon de l'artisanat et des métiers. Il a souligné la contribution de ces nouveaux inscrits à la création de plus de 800 nouveaux emplois directs et indirects, dans le cadre d'initiatives individuelles, mais aussi de différents programmes et dispositifs de soutien à l'emploi et du Fonds de soutien à l'artisanat.

Les nouveaux inscrits activent notamment dans la vannerie et la production de matières premières destinées à la confection du cuir et des chaussures, outre les habits traditionnels, les bijoux traditionnels et les services, selon les précisions du même responsable. Au titre des efforts visant à aider les artisans dans la commercialisation et le développement de leurs activités artisanales, Lakhdari a fait cas de 1.500 artisans bénéficiaires, ces dernières années, de locaux de commerce à travers la wilaya. A cela s'ajoutent pas moins de 770

artisans bénéficiaires de sessions de formation dans divers domaines, dont la gestion technique de la production des matériaux et des services, la confection du cuir, la poterie, la céramique artistique et le tissage. Une majorité des artisans immatriculés à la CAM de Boumerdes activent dans des unités familiales disséminées dans la partie-Est de la wilaya, à l'instar des communes de Béni-Amrane, Souk-El-Hed, Thenia, Delys et Afir, est-il, par ailleurs, signalé. Ouvert à la mi-juillet dernier, le Salon de l'artisanat et des métiers de Boumerdes est abrité par le Jardin public "Annasr" du front de mer de Boumerdes jusqu'à la fin du mois en cours, avec la participation de 24 artisans de l'intérieur et de l'extérieur de la wilaya. La manifestation a pour objectif d'encourager les initiatives des jeunes dans le domaine de l'artisanat et des métiers traditionnels, tout en faisant la promotion de divers produits locaux et en assurant un espace idoine pour les exposants pour faciliter la commercialisation de leurs produits, ont indiqué les organisateurs

**I.M./Aps**

RÉVISIONNISME LITTÉRAIRE

## Quand la France « expurge » l'œuvre de Mouloud Feraoun

La pensée de l'écrivain Mouloud Feraoun a été « victime de la censure des éditeurs et d'un discours à visées idéologiques et politiques qui avaient déformé son rapport au colonialisme et à la Guerre de libération nationale ».

Des critiques littéraires ont récemment pointé du doigt la responsabilité des autorités coloniales françaises dans la déformation de son combat et de sa pensée ainsi que son assassinat par un commando de l'OAS, le 15 mars 1962.

Les éditions du « Seuil » qui ont édité « Le fils du pauvre » ont « supprimé des passages importants du roman, près d'un tiers, qui traitaient de la Seconde Guerre

mondiale décrivant la France comme une nation vulnérable battue par l'Allemagne, au motif de l'adapter au format d'édition de poche ». « Une manipulation qui a expurgé le roman de tout contenu subversif à l'ordre colonial, toutefois, toujours là, en seconde lecture.

De son côté, Ali Feraoun, fils aîné de l'écrivain et président de la fondation éponyme, a indiqué qu'avec le recul et les différents recoupements de faits recueillis, il a acquis « la conviction » que les autorités coloniales françaises étaient au courant de l'assassinat de son père. Racontant les circonstances de son assassinat, il a indiqué que « quelque temps

auparavant, il avait reçu plusieurs lettres de menaces de l'OAS et une lettre du gouverneur-général qui annulait un voyage qu'il devait effectuer dans un pays étranger dans le cadre de son travail en tant que cadre des centres sociaux ». « Une manœuvre » qui, dira-t-il, « était destinée à le maintenir ici en Algérie ». Pour lui, les autres victimes assassinées ce jour-là lors de l'attentat qui avait coûté la vie à son père n'étaient que « des victimes collatérales destinées à maquiller son assassinat et à faire croire à un attentat quelconque ». Ali Feraoun a aussi souligné que, de par « sa nature et son tempérament », son père « n'était pas un homme

à crier son engagement sur tous les toits, mais qu'il était en étroite collaboration avec les dirigeants de la Révolution, dont, notamment, les responsables de la Wilaya III historique, en particulier, Mohammedi Said ». Il a ajouté que ses positions sont contenues dans son « Journal » édité en septembre 1962 exprimant clairement ses idées vis-à-vis de l'ordre colonial déjà exprimées au lendemain des événements du 8 mai 1945 avant même le déclenchement de la Guerre de libération nationale. Des positions qui lui avaient valu, a-t-il indiqué, « différentes pressions et d'être écarté de différents concours ».

**M. Dj.**



**REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE**

WILAYA D'ALGER  
 DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS  
 NIF : 15 0000 16090 4080

**AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DU MARCHE**

ETUDE, INSPECTION SOUS-MARINE, EXPERTISE ET AUTRES :

- Lot 02 : Etude de réparation des parties dégradées du quai de GUELMA du port d'Alger.

Conformément à l'article 65 du décret présidentiel n°15-247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégation de service Public, la Direction des Travaux Publics de la wilaya d'Alger, informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacités minimales relatif à :

ETUDE, INSPECTION SOUS-MARINE, EXPERTISE ET AUTRES :

- Lot 02 : Etude de réparation des parties dégradées du quai de GUELMA du port d'Alger.

, publié dans les journaux L'EXPRESS/البريد الطرقي le 06/04/2023, qu'à l'issu de l'analyse des offres techniques et financières, il a été abouti aux résultats suivants :

Lot N°	Soumissionnaires	Montant de l'offre du soumissionnaire (à l'ouverture) en DA et en TTC	Montant après correction	Délai	Note de l'offre technique	Critère de choix
Lot 02	ZEROUAL ABDELATIF	3.189.200,00	3.189.200,00	04mois	65/100points	Moins disant

Tout soumissionnaire contestant ces résultats peut introduire un recours auprès de la commission des marchés publics de la wilaya d'Alger dans un délai de dix (10) jours à compter du premier jour de la parution du présent avis dans les journaux ou le BOMOP.

conformément à l'article 82 du décret présidentiel n°15.247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégation de service Public ; Les soumissionnaires qui sont intéressés peuvent se rapprocher auprès du service contractant au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de la publication du présent avis pour prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation des offres techniques et financières.

L'EXPRESS DU 15/08/2023

ANEP : N° 2316020426



**REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE**

Wilaya de Djelfa  
 Daira d'Ain Oussera  
 Commune d' Ain oussera  
 NIF DE LA COMMUNE:0957.1731.90565.13  
 NIF :0957.1731.90565.13

**AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE N°: 67. 2023**

- Conformément aux dispositions de l'article 161 du décret présidentiel n° 15/247 du :16/09/2015 , portant réglementation des marchés publics et délégations de service public. Le président de l'APC de la commune d'Ain Oussera informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé a l'appel d'offres ouvert avec exigences de capacités minimales n° :63/2023 paru dans quotidien SADA ECHEREK du : 17/07/2023 et L'EXPRESS le: 18/07/2023 dont l'ouverture des plis s'est effectuée en date du 26/07/2023 PV N° : 19/2023, vu le PV de la réunion d'évaluation des offres n° 35/2023 du 02/08/2023,
  - vu la correspondance n° : 1490/2023 du 06/08/2023 à l'entreprise de DAOUADJI OUALID pour complément de dossier.
- L'attribution provisoire s'est effectuée comme suit :

N°	INTITULE DE LOT	ENTREPRISE	NIF	MONTANT DA	DELAJ	NOTE	OBS
01	Acquisition de casiers et de tiroirs pour les écoles primaires	DAOUADJI OUALID	19017310123317300000	16.667.735.00	29 Jours	22,5/40	Offre moins disant

**OBS :** Les soumissionnaires contestant le choix opèrent par le service contractant ; peuvent introduire leurs recours dans les dix (10) jours à compter de la première publication de l'avis d'attribution provisoire du marché auprès de la commission des marchés dans la commune conformément aux dispositions de l'article 82 du décret présidentiel n° : 15/247 du :16/09/2015 , portant réglementation des marchés publics et délégations de service public.

- Les soumissionnaires intéressés peuvent prendre connaissance des résultat détaillés de l'évaluation de leurs candidatures, offre technique et financière, sont invités à se rapprocher de service contractant, au plus tard trois(03) jours à compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire.

L'EXPRESS DU 15/08/2023

ANEP : N° 2316020398

## VAGUE DE CHALEUR EN IRAK 50 DEGRÉS À BAGHDAD, 51 DANS LE SUD

L'Irak, pays particulièrement exposé à certains effets du changement climatique, suffoque lundi pour la deuxième journée consécutive sous une vague de chaleur avec des températures montant jusqu'à 51 degrés Celsius, une canicule difficilement tenable pour nombre d'Irakiens qui travaillent en extérieur. Le thermomètre a atteint les 50 degrés dans la capitale Bagdad, a indiqué à l'AFP Amer al-Jabri, porte-parole de l'agence météorologique irakienne, évoquant une "vague de chaleur". "Les températures les plus élevées seront observées dans le sud avec 51 degrés prévus dans les régions de Samawah, Nassiriya, Diwaniyah et Najaf", a-t-il noté. Dans certaines provinces, comme celle de Dhi Qar (sud), les autorités ont réduit les horaires de travail des fonctionnaires.

Les températures devraient quelque peu baisser dans les prochains jours, selon M. Jabri, mais la météo prévoit des "températures élevées jusqu'à fin septembre". Bon nombre d'Irakiens n'ont pas les moyens de profiter de l'air conditionné chez eux. Dans ce pays pourtant immensément riche en pétrole, le réseau électrique est défaillant et n'assure que quelques heures de courant par jour par manque d'entretien et de capacité. Et payer le propriétaire d'un groupe électrogène privé n'est pas à la portée de toutes les bourses : plus de 100 euros par mois pour une famille de quatre personnes. Selon l'ONU, l'Irak est l'un des cinq pays les plus exposés à certains effets du changement climatique. "Les températures en hausse, la sécheresse et la perte de la biodiversité sont une réalité. C'est un signal d'alarme adressé à l'Irak et au monde entier", a déclaré la semaine dernière Volker Türk, Haut-Commissaire de l'ONU aux droits de l'homme, à l'issue d'une visite en Irak.

Par Agence

## ISTANBUL : UN COUPLE DE LIONS RETROUVE LA SANTÉ GRÂCE AU PLATINE IMPLANTÉ DANS LEURS PATTES

Chaque année, le 10 août est célébré comme la "Journée mondiale du lion" afin d'attirer l'attention sur le déclin de la population de ce grand félin. Au "Park Of Istanbul Nature and Life Complex" à Çekmeköy, un couple de lions, aux pattes de platine, sont rigoureusement soignés afin qu'ils puissent assurer leur descendance.

Le lion mâle a les pattes arrière plaquées de platine, tandis que la lionne a quatre pattes plaquées de platine. Les deux lions peuvent à peine marcher en raison des graves handicaps dont ils ont souffert dans le passé. Le taux d'invalidité a chuté de 80 % à moins de 20 %. Le président du conseil d'administration de Park Of Istanbul a déclaré que les lions ont été blessés après être tombés de hauteur lorsqu'ils étaient encore des lionceaux. Ils ont été envoyés d'Iran en Turquie pour y être soignés. Après avoir été traités pendant environ quatre mois à l'hôpital animalier de la faculté vétérinaire de l'université d'Istanbul-Cerrahpasa, ils ont été transférés au centre de réhabilitation animale de Çekmeköy. "Ils étaient petits lorsqu'ils sont arrivés chez nous, ils avaient un an. Ils ne pouvaient pas marcher à cause de fractures aux pattes. Nous avons appliqué du platine sur les pattes arrière de nos lions, ce qui a permis de réduire le handicap de 80 % à moins de 20 %. Ils peuvent désormais marcher.", a expliqué Memisoglu. Les lions, qui ont retrouvé la santé, sont également entrés dans le cycle de reproduction et d'accouplement. Le biologiste Erdogan Sevinç, qui s'occupe des animaux dans le complexe, a déclaré que les lions ont bénéficié d'un espace de vie dans le centre de réhabilitation du Park Of Istanbul. Les lions vivent dans le centre depuis 5 ans. "Bien que notre lionne marche en boitant légèrement, les deux ont progressivement retrouvé la santé. Ils sont actuellement en bonne santé." Sevinç précise que l'espérance de vie des lions dans leur habitat naturel est plus courte. Alors que les mâles vivent entre 8 et 10 ans et les femelles entre 12 et 16 ans, leur espérance de vie moyenne peut aller jusqu'à 25 ans dans des centres de vie sécurisés.

Par Agence Anadolu

## Chine : le promoteur Country Garden s'effondre en Bourse accentuant la crise de l'immobilier

La crise de l'immobilier en Chine est loin d'être résolue, elle semble même empirer. Ainsi, l'action du promoteur Country Garden, l'un des plus grands groupes immobiliers du pays, a perdu lundi plus de 18% en Bourse, au moment où la santé financière précaire de l'entreprise et son endettement astronomique préoccupent les marchés. Sa situation est la conséquence directe d'une crise d'une ampleur inédite de l'immobilier, un secteur qui, avec la construction, a longtemps représenté le quart du PIB de la Chine. Country Garden est dans son pays un géant privé, présent principalement dans des villes secondaires et qui emploie plusieurs dizaines de milliers d'employés. Le groupe figure au classement Forbes des 500 plus grosses entreprises du monde et sa patronne, Yang Huiyan, était jusqu'à récemment la femme la plus riche d'Asie. Country Garden, qui a longtemps été réputé solide financièrement, a été incapable lundi dernier de s'acquitter de deux remboursements d'intérêts sur des emprunts. Le groupe dispose d'un délai

de grâce de 30 jours et risque un défaut de paiement en septembre s'il ne paie pas. Contre toute attente, l'entreprise a par ailleurs annoncé durant le week-end suspendre les cotations d'une dizaine d'obligations à compter de ce lundi. Cette décision est porteuse de nervosité sur les marchés car le groupe estimait sa dette à quelque 1.152 milliards de yuans (150 milliards d'euros) fin 2022. L'agence Bloomberg la chiffre à environ 1.400 milliards de yuans (176 milliards d'euros). En toute logique, face à ce contexte défavorable, l'action Country Garden cédait lundi à la mi-journée jusqu'à 16,3% à la Bourse de Hong Kong, où le groupe est coté. La patronne de Country Garden a admis vendredi dans une lettre d'excuse que son entreprise affrontait en raison de la conjoncture « les plus grandes difficultés » depuis sa création. Yang Huiyan, devenue milliardaire à l'âge de 25 ans en héritant des actions du groupe fondé par son père, a toutefois rassuré sur la combativité de Country Garden pour s'en sortir et survivre.

Par La Tribune



## ChatGPT, une menace pour l'activité de milliers de prête-plumes kényans

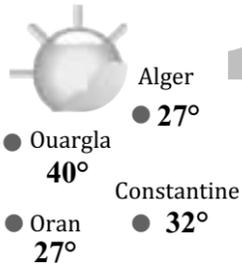
Ils sont nombreux à écrire jour et nuit des dissertations, mémoires et thèses pour des étudiants occidentaux contre rémunération. Mais avec l'arrivée du robot conversationnel, l'activité décline.

**A** Nairobi, on les appelle les « rédacteurs académiques ». Dans les universités américaines et britanniques, on parle plus franchement de « sous-traitants » : des dizaines de milliers de petites mains, le plus souvent jeunes, qui écrivent jour et nuit des dissertations, mémoires et thèses pour des étudiants occidentaux contre rémunération. Depuis une dizaine d'années, le Kenya est devenu l'une des principales plateformes de cette industrie de la triche. Une activité lucrative mais désormais menacée. Le lancement, le 30 novembre 2022, de ChatGPT a été un coup dur pour les prête-plumes. Dernier fleuron de l'intelligence artificielle, le robot conversationnel de la start-up américaine OpenAI a prouvé qu'il pouvait réussir les examens d'entrée de grandes facultés américaines. D'après une étude de la plateforme « Study » réalisée en janvier 2023, 89 % des étudiants américains utilisent désormais ChatGPT pour les assister dans leurs devoirs, et que 53 % d'entre eux l'avaient déjà utilisé pour écrire une dissertation. La méthode est à la mode : elle est intuitive, gratuite et les logiciels de détection de textes générés par l'intelligence artificielle peinent à émerger. « L'intelligence artificielle nous fait vraiment mal », témoigne Elijah, qui fait partie d'une « ferme » d'écriture académique à Nairobi, une entreprise informelle d'une vingtaine d'employés entièrement dédiés à la rédaction et nichée dans un immeuble du centre-ville de la capitale. Lui écrit sur la biologie, l'histoire ou l'ingénierie et empoche 600 euros par mois. Sa dernière copie, une dissertation de cinq pages, concernait l'histoire de la peine de mort aux Etats-Unis pour le compte d'un étudiant américain.

« La vérité, c'est que ce que j'écris l'intelligence artificielle peut aussi l'écrire, et gratuitement », dit-il, résigné. Plus de 20 % de ses clients ont rompu leurs contrats et privilégient ChatGPT, et les prix du marché ont chuté. Du reste, le jeune homme fait face à un dilemme. S'il a choisi ce petit boulot de rédacteur académique, c'est pour financer ses études en sciences de l'éducation. Il rêve de devenir professeur des écoles. « C'est vrai que ça semble paradoxal. En ce moment, je fais ce job pour payer mes études mais, même à l'avenir j'envisage de continuer à faire des rédactions à distance en parallèle de ma profession », assure-t-il. Un enseignant kényan gagne en moyenne l'équivalent de 400 euros mensuels. D'après la Banque mondiale, le Kenya dispose du meilleur niveau d'éducation du continent africain. « Le taux de chômage y est élevé et un emploi à domicile est convoité, et en plus il y a un très bon niveau d'anglais », assure Thomas Lancaster, chercheur en intégrité académique à l'Imperial College de Londres. Inutile de chercher bien loin pour trouver ces prête-plumes : ils sont présents dans la plupart des universités et proposent même leurs services directement sur les réseaux sociaux comme Facebook ou LinkedIn. Ruth Wanjeru s'est lancée pendant la pandémie de coronavirus, à seulement 17 ans, avant de passer le bac. « Au début, c'était principalement pour payer le loyer, mais maintenant c'est mon revenu principal », décrit l'étudiante qui suit aujourd'hui une licence de technologies de l'information. Lorsqu'elle n'est pas en amphitheâtre, elle se rue sur son ordinateur et rédige des dissertations. Parfois pendant la nuit.

In Le Monde





# 16

AUTODAFÉ DU CORAN

## LE MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES DANOIS EXPRIME SES REGRETS ET EXCUSES

Le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Ahmed Attaf, a reçu un appel téléphonique de son homologue danois, Lars Lokke Rasmussen, qui a exprimé ses « regrets et excuses » pour la vague criminelle d'autodafé du Coran devant les ambassades de pays musulmans, y compris l'ambassade d'Algérie à Copenhague, indique un communiqué

du ministère publié hier. « Le ministre danois a exprimé ses regrets et excuses pour la vague criminelle d'autodafé du Coran devant les Ambassades de pays musulmans, y compris l'Ambassade d'Algérie à Copenhague. Il a qualifié ces actes d'intolérables et d'inacceptables et a estimé qu'ils étaient intrinsèquement contraires aux traditions d'accueil, d'ouverture et

de tolérance qui sont solidement ancrées dans la société danoise », lit-on dans le communiqué. Il a, en outre, informé M. Attaf que le gouvernement de son pays « finalise aujourd'hui le texte de loi devant mettre fin à ces pratiques inqualifiables », ajoutant que « le Parlement sera saisi de ce projet de loi dès la reprise de sa session dans quatre semaines ».

FADJR	DOHR	ASR	MAGHREB	ISHA
04:22	12:52	16:37	19:38	21:10

# L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION // MARDI 15 AOÛT 2023 // N°619 // PRIX 20 DA

LE COMTÉ DE MAUI L'A ANNONCÉ

## Au moins 96 morts dans les incendies à Hawaï, les autorités très critiquées

**Au moins 96 personnes sont mortes dans les incendies qui ont ravagé Maui, une île de l'archipel de Hawaï, selon un nouveau bilan du désastre dont la gestion est âprement critiquée.**

Le comté de Maui a annoncé samedi soir ce nouveau bilan (dimanche en heure GMT, Hawaï étant sur le fuseau GMT-10), bien au-delà des conséquences humaines de la dernière grande catastrophe naturelle dans cet Etat américain, le tsunami de 1960, qui avait fait 61 morts sur l'île d'Hawaï. Les habitants, encore sous le choc, ont commencé à constater l'étendue des dégâts à Lahaina, une cité balnéaire de 13.000 habitants quasiment réduite à néant. Comme les habitants, la justice cherche à comprendre comment le drame a pu prendre de telles proportions : une enquête a été ouverte sur la gestion de la crise par les autorités. Leur communication pendant le drame est en question. Des habitants ont souligné auprès de l'AFP n'avoir pu compter que sur le « réseau noix de coco » – le bouche-à-oreille. Une femme, Vilma Reed, a raconté « avoir découvert



qu'il y avait le feu quand il était en face » de sa maison – partie en fumée. Maui a subi de nombreuses coupures de courant pendant la crise et le numéro d'urgence 911 a cessé de fonctionner dans certaines parties de l'île, tandis que les sirènes d'alerte aux incendies n'ont pas été actionnées. Les alertes, habituellement transmises par téléphone, n'ont pas pu être reçues car « il n'y avait pas de réseau » et « clairement, nous n'avons pas prévu de solutions de secours pour assurer la sécurité des habitants », a admis samedi Jill Tokuda, une élue démocrate de Hawaï. « Nous avons sous-estimé la dangerosité et la rapidité du feu », a-t-elle regretté. L'île n'a sans doute pas fini de compter ses morts. Seule une petite partie de la zone incendiée a été fouillée, selon le chef de la police John Pelletier. Et

seules deux victimes de ce brasier, qui a fait fondre les objets en métal, ont pu être identifiées, a-t-il aussi dit. Les Etats-Unis n'avaient pas connu de feux aussi meurtriers depuis « Camp Fire », un incendie en Californie qui avait détruit la petite ville de Paradise et tué 86 personnes en 2018.

### 5,52 MILLIARDS DE DOLLARS

Quelque 2.207 bâtiments, majoritairement résidentiels, ont été détruits ou endommagés, selon l'agence fédérale chargée de la réponse aux catastrophes naturelles (Fema). Rien que pour l'incendie de Lahaina, le coût de la reconstruction est estimé à 5,52 milliards de dollars. Le feu a été « incroyablement dévastateur », selon Jeremy Greenberg, un responsable de la Fema interviewé sur MSNBC. « Ces

types d'incendies peuvent se propager sur une distance équivalente à un terrain de football américain en 20 secondes ou moins ». Les pompiers ont dû lutter contre de multiples brasiers simultanés et alimentés par des vents violents, eux-mêmes nourris par la force de l'ouragan Dora. Face à la vitesse de la progression des flammes, et un incendie « aussi intense que l'enfer », selon un rescapé, Ekolu Brayden Hoapili, la population de Lahaina a dû fuir sans se retourner, parfois même en se jetant dans l'océan pour s'en échapper. Samedi soir les pompiers continuaient à lutter contre un autre incendie dans une région montagneuse de l'île. Ce désastre intervient au milieu d'un été marqué par une série d'événements météorologiques extrêmes partout sur la planète, dont une vague de chaleur intense dans le sud des Etats-Unis et des mégafeux de forêt au Canada, des phénomènes liés au réchauffement climatique selon les experts. Ils se sont propagés d'autant plus facilement que la partie ouest de Maui, où se trouve Lahaina, subit actuellement une sécheresse « sévère » à « modérée », selon le US Drought Monitor.

Avec AFP

PROTECTION CIVILE :

## 3 MORTS DANS DES ACCIDENTS DE LA CIRCULATION ROUTIÈRE

Trois personnes ont trouvé la mort et 326 autres ont été blessées dans 194 accidents de la circulation enregistrés ces dernières 24 heures dans plusieurs wilayas du pays, indique un bilan de la Protection civile rendu public hier. Le bilan le plus lourd a été enregistré à Constantine où 02 personnes sont décédées et 01 autre blessée suite au renversement d'un véhicule sur l'auto-route Est-Ouest, au niveau de la commune de Zighoud-Youcef. Dans le cadre du dispositif de surveillance des plages et de la baignade, les unités de la Protection civile ont sauvé de la noyade 630 personnes, et prodigué des soins à 215 personnes et l'évacuation de 57 autres personnes vers les structures sanitaires locales, tandis qu'un (1) jeune, âgé de 20 ans, est décédé par noyade au niveau d'une plage interdite dans la commune de Bouzedjar, wilaya d'Ain Témouchent. A Béjaïa, les éléments de la Protection civile sont intervenus pour prodiguer les premiers soins à 04 personnes incommodées par le monoxyde de carbone émanant d'un chauffe-eau. Par ailleurs, et dans le cadre de la lutte contre les feux de forêt, les maquis et les incendies de récoltes, les équipes de la Protection civile sont intervenues pour l'extinction de 14 incendies du couvert végétal à travers les wilayas de Tipaza, Tizi Ouzou, Ain Defla, Bouira, Skikda, Relizane, Mascara, Biskra, Adrar et M'Sila, ce qui a permis de circonscrire ces incendies et d'éviter leur propagation à d'autres lieux du couvert végétal, ajoute la même source.

R.N.

LA FAF L'INDIQUE DANS UN COMMUNIQUÉ

## L'Assemblée électorale reprogrammée pour le 21 septembre

L'Assemblée Générale Elective (AGE) de la Fédération algérienne de football (FAF), initialement prévue le 4 septembre, a été reprogrammée pour le 21 du même mois, pour désigner un successeur au président démissionnaire Djahid Zefizef, a indiqué, hier, un communiqué de l'instance fédérale, tout en annonçant un nouveau calendrier électoral, jusqu'à la tenue de l'AGE. « La Commission électorale a tenu une réunion de travail le dimanche 13 août 2023 (15h00) au siège de la Fédération (à Dely Ibrahim), en présence de Mounir Debichi, secrétaire général de la FAF, et son adjoint Halim Djendoubi, et a procédé à l'élaboration d'un nouveau calendrier électoral », a souligné l'instance sur son site officiel.

Le dernier délai pour le dépôt des candidatures à la présence, initialement prévu le dimanche 13 août courant (16h00), a été repoussé au dimanche 27 du même mois (à 16h00), « pour laisser plus de temps aux candidats intéressés », a souligné l'instance fédérale. « Le dernier délai candidats retenus sera publiée le lendemain, le 30 août », a commencé par détailler la FAF. Si recours il y a, « il pourra être déposé à partir du 31 août, et le délai restera ouvert jusqu'au 4 septembre, à 16h00. Les éventuels recours seront étudiés entre le 5 et le 6 septembre, alors que la liste finale des candidats éligibles sera rendue publique le lendemain, 7 septembre », a-t-on encore précisé.

Une fois toutes ces formalités administratives effectuées, l'Assemblée Générale Elective (AGE) pourra alors se tenir dans sa nouvelle date (21 septembre 2023). Elu le 7 juillet 2022, en remplacement de Charaf-Eddine Amara (également démissionnaire), l'ex-président de la FAF Djahid Zefizef a démissionné de son poste le 16 juillet dernier, après avoir échoué à se faire élire au Comité exécutif (COMEX) de la Confédération africaine de football (CAF), lors des élections tenues le jeudi 13 juillet à Abidjan (Côte d'Ivoire). Le secrétaire général de la FAF, Mounir Debichi a été chargé de la gestion courante jusqu'à la tenue de l'AG électorale.

R.S.

